

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1648 - 11 février 2000 - prix : 9F

Les salariés de l'État face au gouvernement

**Au lieu de faire
des cadeaux aux patrons,
IL FAUT EMBAUCHER DANS
LES SERVICES PUBLICS!**

**Autriche : l'extrême droite
au gouvernement et les responsabilités
de la droite et du P.S.**

M 6189 - 1648 - 9,00 F



(p. 8 et 9)

SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Profits boursiers : ça repart !
 - Vache folle et farines animales : «principe de précaution» et profits
- 5 - La «cagnotte» fiscale et les aides au patronat
 - L'épargne salariale prépare les fonds de pensions
 - Les stock-options
- 6 - Après l'Erika, ça continue
- 7 - Gaysot contre les blocages de péages autoroutiers

Tribune

- 6 - Syndicats : la stratégie de l'émission

Dans le monde

- 8 - Autriche : l'extrême droite au gouvernement
- 9 - Etats-Unis : la peine de mort en question
- 10 - Espagne : vers l'union de la gauche...
 - Mexique : répression contre des étudiants grévistes
- 16 - Russie - Tchétchénie : après la prise de Grozny

Dans les entreprises

- 11 - Alstom Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)
 - Magneti-Marelli Amiens
- 12 - Finances : non à la réforme
- 13 - Hôpitaux d'Ile-de-France
 - Maternité de Rennes
 - France Télécom
- 14 - SNCF Paris-Sud-Est
 - Distriphar Garonor Aulnay (Seine-Saint-Denis)

Enseignement

- 14 - Lycées professionnels : les professeurs contre la charte Allègre

Lire

- 15 - L'An I de la Révolution russe de Victor Serge
 - L'Héritage Ferramonti de Gaetano Carlo Chelli

La préparation du 30^e congrès du PCF

UN DÉPASSEMENT (DU CAPITALISME) BIEN DIFFICILE

Dans le cadre de la préparation de son 30^e congrès, le PCF propose à la discussion de ses militants sept textes qui, chacun dans son registre, visent à formaliser sa «mutation» ou sa «refondation», pour reprendre les termes qui reviennent dans ces textes ou dans les déclarations de ses dirigeants. Le vocabulaire est riche pour signifier la même idée : celle d'une rupture ostensiblement affichée avec les restes issus de son passé.

Au cœur de cette préoccupation, on note l'affirmation certes pas nouvelle, puisque la formule avait été déjà utilisée à son précédent congrès, de ne plus se déclarer pour le renversement du capitalisme, mais pour son «dépassement».

Les dirigeants du PCF se défendent de verser dans le réformisme et de s'aligner sur des conceptions social-démocrates qui ne visent, disent-ils, qu'à «aménager le capitalisme, sans le transformer». Pourtant on ne voit pas la différence. Car, même en torturant de la plus cruelle façon que ce soit le mot «dépassement», on aura du mal à lui faire dire autre chose. Comment Hue et ses partisans envisagent-ils de procéder à un tel dépassement ? En faisant entrer une majorité d'adversaires du capitalisme à l'ENA ?

Ces textes se bornent à des réponses générales. «Le communisme, y lit-on, est un mouvement qui commence ici et maintenant, en s'appuyant sur ce qui émerge, sur les débats, les luttes, le suffrage universel. Nous voulons changer la société au présent pour pouvoir changer la société au futur. C'est ce processus de conquêtes et de transformations allant au-delà des points forts du capita-

lisme pour le supprimer vraiment que nous appelons le dépassement du capitalisme».

Mais le vrai problème est de préciser comment aller au-delà de ces «points forts du capitalisme». Par des débats ? Pour convaincre que les capitalistes seraient méchants et asociaux ? Les millions de travailleurs n'ont pas besoin de débats pour en être persuadés. Par des luttes ? Oui, sans doute ! A condition qu'on en donne clairement les objectifs. Par le suffrage universel ? On voit poindre l'oreille. En fait le seul moyen que suggère le PCF est qu'il y ait une assemblée qui vote de bonnes lois qui contraignent les capitalistes. On retombe sur les vieilleries du credo réformiste qui, depuis plus de cent ans, a fait la preuve de son inefficacité, et plus encore de sa nocivité. Si c'est cela faire du neuf !

Ne serait-ce que faire adopter des lois dites sociales, ça n'est pas évident. Le PCF vient, il y a quelques jours, d'en faire l'amère expérience, lorsqu'il a proposé une loi, pourtant guère audacieuse, destinée à limiter les pouvoirs patronaux en matière de licenciements. Cette loi n'a même pas été discutée à l'Assemblée nationale, ses partenaires socialistes s'y étant opposés.

En admettant même que de telles lois existent, qui limiteraient la nuisance des capitalistes, encore faudrait-il qu'ils les respectent. Or, maints exemples montrent que lorsque les capitalistes ne piétinent pas purement ces lois, ils les contournent. Ainsi, il existe des lois qui interdisent la discrimination entre femmes et hommes. Cela n'empêche pas cette discrimination de se perpétuer dans les entreprises, sans même que les patrons aient besoin de transgresser la loi. Le droit au travail est inscrit dans la Constitution, ce qui n'empêche pas les capitalistes de fabriquer des chômeurs à qui mieux-mieux.

Comment dès lors espérer «dépasser» les Michelin, Dassault, Lagardère et compagnie ? Comment les empêcher d'imposer leur loi à l'ensemble de la collectivité, d'embaucher et de débaucher en fonction de leurs intérêts, d'exploiter le tra-

vail de millions d'hommes et de femmes ? Comment aller au-delà de leurs «points forts», sans leur arracher le pouvoir de décider ?

Tenter d'aménager — en vain d'ailleurs — le capitalisme ou l'abattre, tel est le choix. Il n'y a pas de voie intermédiaire. Le premier terme de l'alternative, le réformisme, a amplement fait ses preuves négatives, parfois tragiques pour le monde ouvrier et la société tout entière. Reste la perspective communiste. Dans les textes proposés par la direction du PCF, on trouve tout et son contraire. Mais on peut y lire que «[...] c'est une conception du communisme qui a échoué dans ce siècle, non le communisme lui-même». Nous partageons cette appréciation. Mais on n'accède pas au communisme par un programme réformiste.

Jean-Pierre VIAL

La prochaine réunion du
CERCLE LÉON TROTSKY
aura pour thème :

«Mondialisation», OMC,
Seattle, qu'y a-t-il de changé
dans le capitalisme ?

**LES RÉVOLUTIONNAIRES ET
LE RÉFORMISME DE CRISE**

Vendredi 25 février 2000

à 20h30

Salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à Paris (5^e) Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20 F

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE
internet : <http://home.worldnet.fr/lo-uci> e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à : **LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
	1 an	6 mois	
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL et VILLE :
COMPLÉMENT D'ADRESSE :
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

CHANGER LE RAPPORT DE FORCES, UNE NÉCESSITÉ VITALE

■ Avant même qu'aient commencé les négociations sur les 35 heures dans la fonction publique, le ministre concerné a annoncé qu'il n'est pas question de créer des emplois supplémentaires dans ce secteur.

Ce refus est une véritable provocation. Le mouvement de protestation du personnel hospitalier a mis en lumière la situation scandaleuse dans les hôpitaux publics qui manquent cruellement d'infirmières, d'aides-soignantes, de personnel technique. Il y a le même manque de personnel dans les autres services publics, qu'ils soient ou non concernés par les négociations actuelles. Plutôt que de faire intervenir, par exemple, des policiers ou des CRS dans les établissements scolaires en cas de problème, on ferait mieux d'y embaucher des enseignants, des éducateurs, des assistantes sociales.

Insuffisance de personnel encore à La Poste, à la SNCF, à la RATP ou à la Sécurité sociale où les dossiers concernant les remboursements s'entassent, ce qui oblige les assurés à attendre plusieurs semaines pour être remboursés, y compris ceux qui ont un besoin vital de cet argent.

Les besoins sont criants dans nombre de services publics, et pourtant l'Etat n'embauche pas.

Et cette loi des 35 heures, qui avait été présentée comme la grande loi sociale du gouvernement, son principal moyen aussi de réduire le chômage en créant

des emplois, n'en crée même pas là où cela dépend de l'Etat. A en juger par les négociations déjà menées à La Poste ou à la RATP, l'Etat-patron en profite, en revanche, pour aggraver les conditions de travail.

Et c'est bien pire dans le privé. La loi des 35 heures ne favorise que le grand patronat à qui elle donne des armes légales pour annualiser le temps de travail, pour rendre les horaires flexibles, c'est-à-dire variables au gré des seuls patrons, pour instaurer le travail du samedi sans même payer des heures supplémentaires, pour décompter du temps de travail les temps de pause et ceux d'habillage et de déshabillage. Et de surcroît l'Etat accorde aux patrons au bas mot 120 milliards de francs pour les dédommager d'une loi qui est pourtant faite pour les avantager ! Cette somme s'ajoute au reste, à toutes ces subventions, toutes ces aides, à tous les dégrèvements d'impôt ou les exonérations sociales, qui coûtent des centaines de milliards à l'Etat, sous prétexte d'inciter les patrons à créer des emplois qu'ils ne créent pas.

Mais du coup l'Etat n'a plus d'argent pour embaucher là où il le pourrait et là où ce serait utile pour tous : dans les hôpitaux, dans les transports publics, à l'Education nationale.

Le gouvernement se vante du recul du chômage. Mais il s'agit surtout de l'augmentation de la précarité. Les grandes entreprises, elles, continuent à

annoncer des plans de suppressions d'emplois.

Cela signifie plus de chômeurs, mais aussi pour ceux qui restent plus de travail, des cadences plus épuisantes, des horaires insupportables.

Chômage ou précarité pour les uns, surexploitation pour les autres : voilà comment les grandes entreprises réalisent les profits gigantesques qui sont les leurs. Voilà les raisons de l'enrichissement scandaleux des actionnaires qui ont vu leurs fortunes augmenter de 50 % durant la seule année 1999. Cela ne peut pas durer.

La seule façon d'arrêter l'aggravation de la situation des travailleurs est de changer le rapport des forces entre l'ensemble du monde du travail d'un côté, et le patronat et le gouvernement de l'autre.

Les protestations sont pour le moment dispersées, catégorie par catégorie. Si cela contribuait à redonner confiance en eux-mêmes à ceux qui sont concernés et à encourager d'autres, cela pourrait constituer une étape. Mais nous ne pourrions changer le rapport de forces que par une offensive générale du monde du travail.

Travailleurs du privé, travailleurs du secteur public, travailleurs sans emploi, nous avons tous le même intérêt fondamental. C'est ensemble que nous imposerons au patronat et au gouvernement notre droit à la vie.

Arlette LAGUILLER

RÉUNIONS PUBLIQUES avec ARLETTE LAGUILLER

MARSEILLE

avec
Patrick GRENIER
ouvrier électricien à la
SNCF

**Judi
10 février
à 18 h 30**

Château des fleurs -
16, Boulevard Michelet
Métro Rond-Point
du Prado

LE MANS

avec
Yves CHEERE
ouvrier dans l'automobile,
conseiller régional
des Pays-de-Loire

**Vendredi
11 février
à 20 h 30**

Salle des Concerts
de la médiathèque
Rue du Port

ARGENTEUIL

**Samedi 26
février
à 19 h 30**

Salle Jean Vilar
Boulevard Héloïse

STRASBOURG

**Mardi 14 mars
à 20h**

Palais des Congrès
Place de Bordeaux

TOULOUSE

avec
Robert ROIG
technicien
aéronautique

**Mercredi
8 mars
à 20h 30**

Palais des Congrès
(Parc des
expositions)

GRENOBLE

avec
Roland CALMEL
ouvrier dans la chimie

**Judi
9 mars
à 20h**

Alpexpo
(Tram A, arrêt
«Alpexpo»)

Profits boursiers

ET ÇA REPART

Les commentateurs boursiers ont qualifié janvier de «morose», sans doute parce que les cours de certaines actions avaient (un petit peu) baissé, leurs détenteurs se dépêchant de les vendre pour empocher les 50 % de hausse réalisés en 1999.

Mais dès février, c'est reparti à la hausse.

La Bourse de Paris (comme ses homologues étrangères) flambe à nouveau. Elle a gagné près de 10 % en une semaine et, cela devient une habitude, a crevé son plafond historique, l'indice boursier CAC dépassant les 6000 points. Cela, alors que dans les principaux pays industrialisés, cette même semaine, on évoquait des risques de relance de l'inflation, autrement dit... de certaines hausses de salaires. Mais il faut croire que la hausse des profits (en France, depuis six ans, elle n'a jamais été inférieure à 20 % l'an, et souvent bien supérieure) a une telle longueur d'avance sur les salaires (qui, eux, sont bloqués depuis des années dans bien des entreprises... et vont l'être à nouveau du fait de la loi Aubry) que cela n'avait pas de quoi inquiéter les boursicoteurs.

D'autant moins que de nouvelles concentrations industrialo-financières sont en cours et que les restructurations, autrement dit les licenciements qui vont les accompagner, promettent de nouveaux profits supplémentaires aux gros détenteurs d'actions.

C'est ainsi que la création d'un géant de la téléphonie mondiale avec l'absorption de l'allemand Mannesmann par l'anglais Vodaphone a dopé la Bourse de Paris car Vivendi (ex-Générale des eaux) est dans le coup. L'action Vivendi a grimpé de 16,6 % en quelques jours. Celle de France Télécom a bondi de 17,56 % car cette société serait en bonne position pour racheter un opérateur de téléphonie mobile dont Mannesmann devrait se défaire. Dans la foulée, Bouygues a gagné 22,53 % comme d'autres sociétés des télécommunications ou d'équipements pour les télécoms (+ 25,36 % pour Alcatel). Sans parler de celles qui sont liées aux médias ou au commerce sur Internet qui continuent, du fait des fusions en cours, à caracoler dans les hit-parades boursiers de

France et de l'étranger.

Bien sûr, s'agissant surtout de l'Internet, et plus encore du commerce électronique, une bonne partie de cette hausse repose sur du vent. Mais pas seulement. Ce sont les fusions, avec leur cortège de «plans sociaux» et de suppressions d'emplois, qui rendent les entreprises plus rentables pour ceux qui en détiennent le capital. C'est le fait que la part de la rémunération du travail dans les bilans sociaux ne cesse de diminuer. Cela parce que, du fait des licenciements, on produit autant sinon plus avec moins de personnel et parce que, avec la précarisation de l'emploi, les embauches se font généralement à des salaires bien inférieurs à ceux des travailleurs licenciés ou partant en retraite.

Alors la flambée de la Bourse, par-delà ses aspects irrationnels, ne se nourrit pas de rien. Elle s'alimente du travail de ceux que l'on exploite toujours plus, comme de celui de ceux que l'on prive de leur emploi, car les deux sont liés.

Cette richesse boursière, devant laquelle s'extasient les chantres du «libéralisme», provient d'abord et surtout du travail de millions de salariés. Mais elle ne leur revient pas car c'est dans la poche et les coffres-forts des actionnaires qu'elle s'accumule. Et cela avec une impudence qui s'étale à la Une des journaux, sur les écrans de télévision, jour après jour, alors que la pauvreté, la misère s'étendent.

Alors, en attendant de pouvoir reprendre aux hommes du capital tout ce qu'ils leur ont volé et continuent à afficher qu'ils leur volent, les travailleurs n'ont aucune, mais vraiment aucune raison d'accepter que, sous prétexte de 35 heures façon Aubry-Jospin, on continue à geler, voire diminuer les salaires dans nombre d'entreprises qui croulent sous les profits.

P.L.

Vaches folles et farines animales :

« PRINCIPLE DE PRÉCAUTION » ET PROFIT

Les autorités françaises viennent de faire coup sur coup l'objet de deux rapports qui mettent en question la façon dont elles ont respecté, et font encore respecter, le fameux « principe de précaution » qu'elles mettent en avant pour justifier la poursuite de l'embargo sur la viande bovine britannique.

D'une part on apprend, avec près de cinq ans de retard, selon un document de la direction des douanes, que dans les années qui ont suivi les premiers cas de vache folle en Grande-Bretagne, c'est-à-dire entre 1988 et 1995, les exportations de viandes bovines britanniques ont doublé en direction de la France. Et quintuplé vers le Danemark, et encore été multipliées par 30 vers le Portugal ! Evidemment les prix des bovins britanniques suspectés s'effondraient, c'était le moment d'écouler les stocks, et il y avait de gros marchés à réaliser dans l'import-export.

Puis, à partir de mars 1996, la Commission européenne a déclaré l'embargo sur les bovins britanniques et les produits dérivés. Et, en principe, sauf fraude, les importations ont cessé.

Le second rapport émane, lui, de la Commission européenne qui a envoyé des experts vétérinaires dans des fermes, abattoirs et usines de fabrication d'aliments pour animaux dans l'hexagone. Ce rapport réalisé en mai-juin 1999, dénonce un certain nombre d'irrégularités. Des animaux morts ne sont pas déclarés immédiatement, ou ne sont pas examinés. C'est que les éleveurs ne veulent pas que l'ensemble de leur troupeau soit abattu pour un seul cas de vache folle. Mais des vétérinaires et les autorités sanitaires – sans doute débordées – laissent faire. Ainsi des carcasses ont été incinérées sans enquête sur les causes de morts suspectes...

D'autre part, le prélèvement des échantillons d'aliments pour bétail est insuffisant chez les fabricants, et dans certains cas (4,2%) on a relevé des traces de farines animales dans les produits destinés aux ruminants. Il faut rappeler que les farines animales sont, depuis juin

1994, interdites par la Commission européenne, pour les ruminants, mais pas pour l'alimentation des porcins et des volailles, contrairement à ce que réclament des associations de consommateurs. Car il est évident qu'un peu de farine destinée à des cochons peut très bien atterrir dans une étable...

On remarquera l'extrême discrétion des autorités, tant européennes que françaises, sur les noms des contrevenants : quelles entreprises ont triché ? Où ont été relevées des farines interdites ? Motus et bouche cousue.

On se demande toujours si la version humaine de la maladie de la vache folle, de la maladie de Kreutzfeld-Jacob, se limitera à quelques cas, ou si, compte tenu de la durée d'incubation, on n'est pas à la veille d'une épidémie majeure. Mais quoi qu'il en soit, les autorités françaises, volontiers donneuses de leçon (Jean Glavany, à la suite du rapport européen, vient de déclarer que la France avait « le dispositif le plus rigoureux d'Europe ») demeurent encore très laxistes avec les fabricants : il s'agit de profits, c'est autrement plus important que les prions.

André VICTOR

TOUJOURS PLUS FORD

Deux entreprises américaines, Ford et Delta Airlines, viennent de décider d'offrir gracieusement à leurs salariés un ordinateur avec à la clé un abonnement à prix réduit à Internet.

Ce cadeau n'est pas désintéressé. C'est une façon de brancher les salariés en direct et en permanence sur l'entreprise et sa propagande. Sans grand coût pour l'entreprise, les salariés en question se formeront à la manipulation de ces moyens de travail.

Ce qui est net dans cette affaire, ce sont les bénéfices qu'en tireront Ford et Delta. Pas besoin d'être branché pour le comprendre.

M. R.

Répugnant

Benetton, un des grands du « prêt-à-porter », s'est fait une spécialité des campagnes publicitaires provocantes et glauques. Il récidive actuellement avec des affiches où l'on peut voir des photos d'hommes avec le titre : « Condamné à mort » et, en plus petit, leur identité et la mention des crimes pour lesquels ils ont été condamnés.

Ce serait, disent en chœur le publicitaire et son commanditaire, une cam-

pagne contre la peine de mort. A voir les commentaires que suscitent ces affiches, chacun peut les interpréter selon ses opinions, contre ou pour la peine de mort.

En fait Benetton se moque de la peine de mort, comme de la peine et de la souffrance des hommes. Il veut vendre sa camelote, se faire remarquer. Et pour cela tous les moyens sont bons.

M. R.

La cagnotte qui monte, qui monte...

MAIS TOUJOURS VERS LES PATRONS

Une polémique court sur la «cagnotte», c'est-à-dire l'excédent de recettes fiscales dont dispose le gouvernement. Tout d'abord évaluée à 12 milliards de francs, puis à 20, François Hollande l'a estimée à 35 ou même à 40 milliards. Finalement mercredi 9 février, Christian Sautter, le ministre des Finances, devait faire connaître son montant exact: officiellement 30,7 milliards.

Evidemment, cela représente une somme et chacun y est allé de son couplet et de son conseil pour la distribuer. Les uns sont pour abaisser l'impôt sur le revenu, d'autres ont souhaité la baisse ou la suppression de la taxe d'habitation, ou bien encore la baisse de la TVA.

Le gouvernement pour l'instant laisse parler, joue la «prudence» et dit «vouloir répartir de façon équilibrée les fruits de la croissance».

Il y a pourtant une «cagnotte» d'un tout autre montant que le gouvernement distribue chaque année sans

aucune prudence et à fonds perdus. Il s'agit des subventions aux patrons. Lors d'une audition devant une commission de l'Assemblée nationale, le directeur des entreprises à la Banque de France indiquait en janvier 1999 que «le montant des aides publiques aux entreprises - dépenses de l'emploi comprises - avoisine pour leur part 300 à 400 milliards de francs par an». Et le gouvernement accentue encore cette aide puisque, sous le prétexte des 35 heures, qui ne coûtent pourtant rien aux patrons, il propose une centaine de milliards de cadeaux nouveaux, sous forme d'exonérations de cotisations sociales.

Le renard de la fable complimentait le corbeau pour faire tomber le fromage. Les patrons n'ont pas besoin de flatter le gouvernement: même en le critiquant et en le dénigrant, les cadeaux continuent de pleuvoir.

C.B.

Stock-options

LE PACTOLE GONFLE, LA TAXE DIMINUE

Le magazine économique *L'Expansion* révélait que, au 30 juin 1999, les détenteurs de stock-options pouvaient bénéficier par le jeu des hausses boursières d'une plus-value de 45 milliards de francs. Six mois plus tard, le même magazine corrige son estimation et calcule que les mêmes détenteurs disposent d'un pactole de 72 milliards de francs, soit 27 milliards de plus. Sans rien faire et sans risque.

En effet, les stock-options sont des actions d'une entreprise que la direction de cette entreprise distribue à ses collaborateurs de haut niveau comme récompense de leurs bons et loyaux services. Ces actions ne seront facturées à l'heureux bénéficiaire qu'au cours qu'elles avaient au

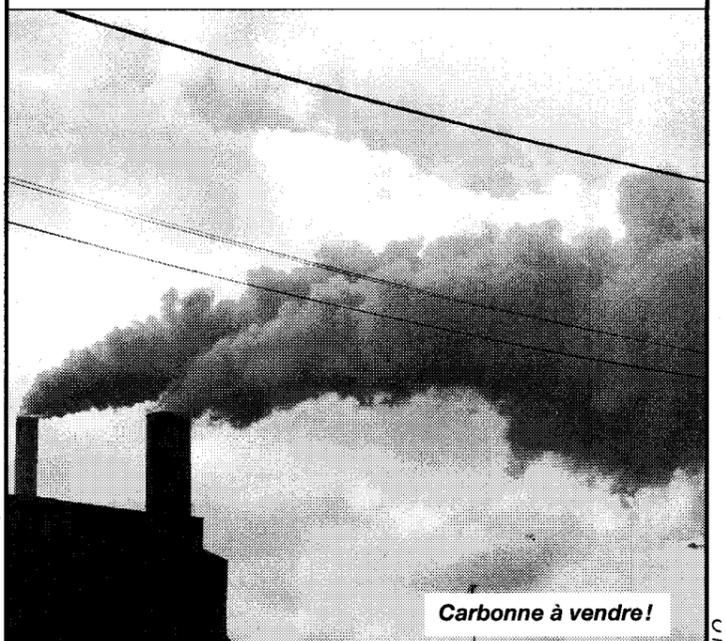
moment de leur attribution... mais seulement plus tard, au bout de cinq ans minimum, quand ils les revendront à un cours qui aura augmenté.

Rien qu'en six mois, la fortune personnelle de chacun des gagnants de ce super Bingo a donc progressé, en moyenne, de un million de francs, ce qui permet de voir venir... Et comme un bonheur ne vient jamais seul, nos

petits veinards ont appris que le gouvernement s'apprête à baisser la taxation de leurs stock-options. Voilà une mesure qui relancera la consommation... dans les restaurants à 3000 F le repas, dans les hôtels de prestige, dans les bijouteries ou la haute couture.

Comme on le voit, le gouvernement sait parfois prendre conscience des réalités économiques...

Permis de polluer... ON SOLDE!



Carbone à vendre!

Le gouvernement avait annoncé un programme de lutte contre l'effet de serre où il était question d'instituer une écotaxe sur toutes les émissions de gaz carbonique des entreprises et des particuliers. Cette taxe va bien frapper le porte-monnaie des consommateurs, en particulier par l'augmentation du prix du fuel domestique et de l'essence à la pompe.

Mais le gouvernement a finalement décidé d'exonérer les entreprises grosses consommatrices d'énergie et très polluantes, totalement ou partiellement, du paiement de cette taxe, à la seule condition qu'elles réduisent d'elles-mêmes les émissions polluantes. Si elle n'y parviennent pas, elles pourront alors acheter des «permis de polluer», payés à la tonne de

carbone. Ainsi, une entreprise qui aura besoin de rejeter 10 tonnes de plus de carbone et qui aura atteint son quota d'émission pourra les acheter à une entreprise qui n'aura pas atteint le sien. La raison avancée, c'est qu'il ne faudrait pas «pénaliser les industries face à la concurrence internationale.»

L'écotaxe ne lésait pas vraiment les profits des entreprises car les capitalistes ne paient jamais les taxes: ils les incorporent aux prix et les font payer aux consommateurs ou aux salariés. Mais grâce à ces permis, ils pourront se payer le droit de polluer.

Avec Jospin, les pollutions, c'est comme les mensonges: plus c'est gros, plus ça passe.

C. B.

Épargne salariale

LA DROITE FÉLICITE JOSPIN

Un volet du projet du gouvernement sur les «nouvelles réglementations économiques» concerne l'épargne salariale. Ce même rapport remis à Jospin prévoit la création d'un plan épargne entreprise à long terme, valable y compris pour les petites entreprises.

Ces plans épargne entreprise (PEE) existent depuis longtemps dans les grandes entreprises. Ils sont alimentés par la «participation aux bénéfices» distribuée par les employeurs et les versements volontaires des salariés, et éventuellement complétés par les patrons au travers d'un «abondement». Les sommes ainsi distribuées sont immobilisées pendant au moins cinq ans. Soit elles sont converties en actions de l'entreprise, soit elles alimentent un Fonds commun de placement d'entreprises chargé de les faire fructifier. Les «fonds de pension» ne sont pas bien différents dans leur principe. Ainsi le président de la Commission des opérations de Bourse, la COB, expliquait que, pour transformer un PEE en fonds

de pension, «il suffirait que l'échéance ne soit plus fixée en nombre d'années mais à la date du départ à la retraite».

Le gouvernement n'a pas encore franchi ce pas, mais le rapport propose de faire passer le délai dans lequel l'argent deviendrait disponible pour le salarié de 5 ans à 12-15 ans et d'en faire donc un plan d'épargne à long terme. Martine Aubry s'est déclarée favorable à ce que «l'épargne salariale puisse devenir un complément de retraite avec une gestion collective».

Mais comme il y a des mots qui fâchent, le gouvernement dément vouloir instituer des «fonds de pension». Comme on ne dit pas «flexibilité» mais «souplesse», on ne dira pas «fonds de pension» mais «plan d'épargne à long terme».

Le gouvernement veut généraliser ce système aux salariés des PME, qui sont d'après lui «les laissés pour compte de l'épargne». S'il faut être déjà un peu irresponsable ou contraint pour confier sa future retraite à son

patron ou à la Bourse, dans le cas des petites entreprises, le risque est bien plus grand que le patron disparaisse purement et simplement avec l'épargne des salariés. Comme le reconnaît le rapport, «dans une PME qui fait faillite, le salarié perd son emploi, il n'a pas besoin de perdre en plus son épargne.» C'est la raison pour laquelle le gouvernement souhaite instituer des Plans d'épargne inter-entreprises régionaux (PEIR), fonctionnant sur la base de plusieurs entreprises d'une même branche ou d'une même région, afin disent-ils de «mutualiser» les risques.

Qu'est-ce que le gouvernement n'invente pas pour convaincre les salariés de confier leur épargne à leur patron! Mais vu la faiblesse des salaires, ils ont peu de chances de convaincre. Un député de Démocratie Libérale, le parti de Madelin, a déclaré amusé: «Les socialistes viennent sur notre terrain». Pourquoi? Ils n'y étaient pas déjà?

Christian BERNAC

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Syndicats LA STRATÉGIE DE L'ÉMIETTEMENT

Les mouvements de grève et les manifestations se sont multipliés ces dernières semaines autour des mêmes problèmes. Les postiers ont protesté un peu partout contre l'allongement des tournées, l'alourdissement de la charge de travail. Le personnel des hôpitaux contre le manque de moyens et d'effectifs. Les employés des caisses de Sécurité Sociale et ceux des caisses d'allocations familiales ont fait grève ici et là pour demander des embauches car ils sont débordés de travail et des milliers de dossiers sont en souffrance. Aux Impôts et Finances, à l'origine des grèves et manifestations, une menace de contraction du personnel à l'échelle nationale. Dans les transports, les agents de la RATP ont protesté contre les modalités de la mise en place des 35 heures sans embauches et avec blocage des salaires. Les chauffeurs routiers ont établi des barrages contre l'entente entre le ministre des Transports Gaysot et leurs patrons visant à ne pas réduire leur temps de travail !

Ce qui est également remarquable, malheureusement, c'est l'émiettement de ces multiples luttes, émiettement qui semble bien faire partie de la stratégie des grandes centrales syndicales. Il faut dire qu'elles ont toutes, à commencer par la CFDT et la CGT, partie liée avec le gouvernement actuel. A propos des discussions sur le rapport Charpin sur les retraites, Seillière a été jusqu'à se déclarer « surpris de la qualité des interventions de la CGT ». De quoi inquiéter les travailleurs ! Face au récent chantage du MEDEF qui menace de quitter les organismes paritaires, Sécurité Sociale et Unedic, si on ne met pas en place un programme d'« approfondissement des relations entre les partenaires sociaux », les différentes centrales ont couru ventre à terre à la réunion convoquée par le patron des patrons pour décider d'un calendrier de négociations.

Dans les différents mouvements en cours, tout se passe comme si les directions syndicales ne voulaient surtout pas accentuer le rapport des forces en faveur des travailleurs. Il s'agit de se battre chacun dans son bureau de poste, dans son hôpital, son école ou son lycée, son centre de sécurité sociale ou d'allocations familiales... Dans ces deux derniers secteurs il y a depuis septembre des grèves très suivies, mais département par département, et quand il y a eu

un appel pour toutes les caisses primaires, il ne concernait pas les caisses d'allocations familiales ! C'est à l'organisation de la désorganisation que l'on assiste ! Voire à la démobilisation délibérée pour peu qu'un ministre parle de négociations avec le patronat. Le soir même de la grève des routiers, la CGT et la CFDT ont fait lever les barrages alors qu'elles n'avaient obtenu aucune garantie auprès de Gaysot.

Du côté des hôpitaux, où l'on a pourtant assisté à l'une de plus importantes manifestations de ces dernières années, alors que certains des plus grands hôpitaux de Paris, de la banlieue et de grandes villes de province sont toujours en lutte, les centrales ont fixé la prochaine échéance au 14 mars, en se calant sur le calendrier des négociations annoncées par Aubry, comme si les dirigeants nationaux misaient sur un essoufflement du mouvement au lieu de l'encourager et de le renforcer.

Et somme toute, que demande Martine Aubry de plus, elle qui a toujours misé sur une atomisation des réactions face aux restrictions budgétaires, aux restructurations hospitalières, à l'application de la loi sur la prétendue réduction du temps de travail ? Les représentants syndicaux se précipitent aux tables de négociations, patronales ou gouvernementales, accompagnent prudemment les mouvements tant qu'ils restent localisés, appellent à la rigueur à des journées d'actions par secteurs histoire de lâcher un peu de vapeur, et se gardent bien de centraliser les échéances de mobilisation, sans parler des luttes en cours. A l'inverse, localement, les militants impliqués dans les mouvements auraient bien envie que ces luttes prennent de l'ampleur et convergent.

Ce n'est pas la volonté de réagir qui manque aux travailleurs. On le voit à l'occasion de tous les mouvements actuels. C'est une stratégie de lutte d'ensemble. Aux militants engagés dans ces différents mouvements de la mettre en œuvre par eux-mêmes, sans attendre des initiatives sérieuses de la part de bureaucrates dont le seul souci est de ne pas mettre en difficulté ce gouvernement et d'être considérés comme des interlocuteurs valables auprès du MEDEF.

Lydie GRIMAL

Le numéro 7 de *Convergences Révolutionnaires* (janvier-février 2000) édité par la Fraction *l'Étincelle* de Lutte Ouvrière et la Tendance *Révolution* de la Ligue Communiste Révolutionnaire est paru. Au sommaire un dossier « Où va le Parti communiste français à la veille de son 30^e congrès » et sur différents sujets, entre autres sur la deuxième loi Aubry, l'extrême droite et l'Organisation Mondiale du Capitalisme contestée à Seattle.

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (6 numéros 60 F, abonnement de soutien 100 F) écrire à *Lutte Ouvrière, Fraction l'Étincelle*.

Leur société

Après l'« Erika »

RIEN NE CHANGE

Le capitaine de l'*Erika* a été libéré et la justice française l'autorise à renavi-guer. Il a été reconnu qu'il n'avait commis aucune faute et avait tout fait pour sauver son équipage et éviter la catastrophe. C'est pourtant lui qu'on avait mis en prison...

Interrogé par des journalistes de *Libération*, le capitaine a raconté comment cela se passe sur ce type de vieux pétroliers, pleins à ras bord de produits dangereux et polluants, et comment des catastrophes comparables à celle de l'*Erika* ne pourront pas manquer de se reproduire, à un bout ou à un autre des océans, tant que « tout est dominé par l'argent ». Car avant toute considération de sécurité, c'est la préoccupation du moindre coût qui commande.

Dans le quotidien du 7 février, le capitaine expliquait que, sur l'*Erika*, ils étaient vingt-six hommes embarqués au lieu de la soixantaine nécessaire, que pour la première fois il naviguait sans officier radio, celui-ci étant remplacé par une sorte de « boîte noire » et que, pendant la tempête, seul, il n'avait pas eu le temps de faire face à toutes les tâches indispensables.

Tous les faits rapportés par le capitaine de l'*Erika* sont connus, depuis longtemps : des navires pourris continuent de sillonner les mers et la réduction des coûts se fait aussi aux dépens des équipages. Pour les deux tiers, ils sont composés d'hommes venant des pays les plus pauvres du monde, sans garantie de salaire, sans protection sociale d'aucune sorte. Sur les navires, les conditions d'alimen-

tation, d'hygiène, de vie et de travail sont lamentables, « jusqu'à mettre les équipages en dessous du seuil de sécurité et d'endurance », a déclaré le capitaine de l'*Erika*. Pour les marins, le fait de parler de multiples langues, de ne pas se comprendre, rend les travaux sur le navire encore plus difficiles et dangereux.

Ni les réglementations internationales, ni les autorités de contrôle, ni les gouvernements, n'ont changé quoi que ce soit à cette situation. A la suite du naufrage de l'*Erika*, Total et ses actionnaires n'ont pas été inquiétés et leurs bénéfices continuent de se bien porter. Desmarest, le PDG de Total, peut polluer 400 km de côtes, il n'est même pas mis en examen, soulignait un participant à la manifestation qui a rassemblé quelque 20 000 personnes dans les rues de Nantes, samedi 5 février.

Total comme tous les pétroliers — pour ne parler que d'eux — n'ont rien à craindre des gouvernements des principaux pays industrialisés (y compris de celui de la gauche plurielle, ici, en France), pour lesquels il n'est pas question d'interdire le transport dans des conditions inadmissibles, par des navires incontrôlables, immatriculés dans des paradis fiscaux, de milliers de tonnes de produits dangereux à un titre ou à un autre. Ce serait pourtant là une mesure d'urgence pour limiter un tant soit peu l'irresponsabilité qui préside au transport maritime, par lequel passent les quatre cinquièmes du commerce international.

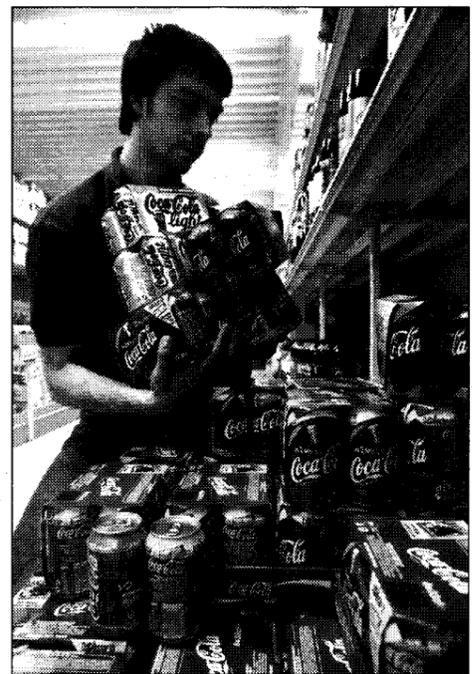
Lucienne PLAIN

RECORDS DE PROFITS... ET D'EMPLOIS SUPPRIMÉS

Record de bénéfices pour le constructeur automobile Ford avec 47,1 milliards de francs, un niveau jamais atteint dans l'histoire de l'automobile. Et l'an dernier, Ford avait déjà encaissé 22 milliards de francs de profits.

Coca-Cola réalise quant à lui 15,8 milliards de francs de résultat net. Durant ces six dernières années, le trust de la fameuse boisson gazeuse a empêché ainsi plus de 124 milliards de francs de profits. Chacun des 30 000 salariés du groupe lui a rapporté plus de 4 millions de francs.

Eh bien, devinez ce que viennent d'annoncer ces deux trusts multimilliardaires ? Tout comme l'ont fait Alcatel, Michelin et bien d'autres : des licenciements par milliers ! Ford voudrait fermer plusieurs usines en Europe et Coca-Cola veut supprimer un emploi sur cinq... Ben voyons !



Coca de plus en plus light... en personnel.

GAYSSOT PRÉOCCUPÉ PAR LES PERTES DE RECETTES... DES SOCIÉTÉS D'AUTOROUTES!



Gaysot est partisan de la libre circulation... de l'argent.

Le syndicat CGT des Autoroutes du Sud de la France (ASF - Echangeur de Narbonne-Sud), dans une lettre adressée au ministre des Transports PCF, Jean-Claude Gaysot, proteste contre l'attitude de celui-ci. Dans une lettre adressée à la garde des Sceaux Elisabeth Guigou, celui-ci proteste en effet... contre l'impunité dont bénéficient les manifestations sur les péages d'autoroutes qui aboutissent, ô catastrophe, à des pertes de recettes pour les sociétés d'autoroutes.

Nous publions ci-après la lettre de Gaysot et la réponse que lui fait le syndicat CGT, tant tout cela est édifiant sur la sollicitude dont bénéficient les sociétés d'autoroutes de la part du ministre PCF du gouvernement de la «gauche plurielle».

• Le ministre de l'Équipement, des Finances, des Transports et du Logement à madame la ministre de la Justice

L'augmentation de la fréquence et de l'ampleur des manifestations prenant pour cadre les barrières de péage sur les autoroutes concédées, pour des motifs sans lien avec l'exploitation de celles-ci, constitue une préoccupation croissante des sociétés concessionnaires.

Entre 1995 et 1998, plus de 350 manifestations ont ainsi été dénombrées chaque année sur le réseau autoroutier concédé, soit près d'une par jour. Ces manifestations sont le fait de diverses catégories socio-professionnelles : agriculteurs, chasseurs, chauffeurs routiers, membres d'associations de chômeurs, agents des services publics...

Elles s'accompagnent le plus souvent de pertes de recettes, les manifestants s'opposant à la per-

ception du péage. Entre 1995 et 1998, ces manifestations ont représenté une perte de recette annuelle moyenne de 70 millions de francs, soit environ 200 000 F par manifestation.

Ces manifestations s'accompagnent quasi systématiquement de la non-intervention des forces de l'ordre présentes sur place et de l'absence de suite judiciaire (...)

Cette situation donne aux manifestants l'impression qu'il existe un consensus pour que les manifestations se déroulent sur les autoroutes, où ils bénéficient d'une totale impunité (...)

Cette impunité crée enfin un sentiment d'inquiétude et d'insécurité parmi les personnels des sociétés concessionnaires, et particulièrement les receveurs. Il est à craindre que,

faute de redresser la situation, des incidents graves opposent tôt ou tard ces personnels aux manifestants.

La multiplication de ces opérations de « péage gratuit » contribue enfin à favoriser la remise en cause du péage, qui constitue pourtant un des moyens de financement des infrastructures.

Je considère qu'il est indispensable que (...) des instructions soient données aux Préfets afin de mettre un terme, quand cela s'avère nécessaire, aux agissements répréhensibles et à la banalisation des manifestations sur le domaine autoroutier. C'est la raison pour laquelle j'ai saisi le ministère de l'Intérieur de ces difficultés.

Ces manifestations sont accompagnées le plus souvent d'infractions : entrave à la liberté du tra-

vail, à la liberté de circulation, à la perception du péage, dégâts causés au domaine public (bris de matériel...), menaces et actes d'intimidation contre des personnes exerçant une mission de service public, organisation de manifestations non autorisées ou interdites...

Ces infractions ne sont actuellement pas retenues par les parquets. Avant d'envisager la création d'un délit spécifique d'entrave à la perception du péage, qui permettrait aux sociétés concessionnaires d'autoroutes de se faire rembourser les préjudices causés par les manifestants, il me semblerait nécessaire que vous puissiez faire examiner la manière de sanctionner effectivement les infractions existantes.

Jean-Claude GAYSSOT

• Syndicat CGT ASF Narbonne - Échangeur de Narbonne-Sud

Le 6 janvier 2000
Monsieur le Ministre

(...)

Nous venons d'être informés de diverses mesures que vous comptez demander à votre homologue de l'Intérieur et au garde des Sceaux :

- Enrayer les manifestations de tous ordres aux péages.

- Sanctionner ces infractions et envisager la création d'un délit spécifique d'entrave à la perception du péage.

Vous êtes soi-disant préoccupé par le « sentiment d'inquiétude et d'insécurité parmi les personnels des sociétés concessionnaires, et particulièrement les receveurs, engendré par cet état de fait et par l'impunité accordée aux manifestants » et soulignez que le manque à gagner annuel pour les sociétés d'autoroutes, entre 1995 et 1998, atteint 70 millions de francs.

En effet, les orientations prises par les sociétés d'autoroutes ces dernières années, sous couvert de la tutelle, ont les mêmes effets que dans les entreprises privées, toujours plus de rentabilité, de profits et toujours au

détriment des personnels voyant leurs conditions de travail se dégrader.

A l'heure où les sociétés d'autoroutes devraient envisager de développer l'emploi, et de jouer pleinement le rôle d'une entreprise de service public, l'automatisation grandissante le supprime, allant jusqu'à la désertification totale de certaines gares de péage.

Toujours pour plus de profits, des receveurs se retrouvent seuls dans des gares de péage isolées dans la nature.

L'augmentation incessante du trafic nécessite des interventions de plus en plus nombreuses sur le tracé par les ouvriers autoroutiers de la viabilité, et nous avons eu à déplorer ces dernières années plusieurs accidents du travail mortels aux autoroutes.

C'est donc toute l'année, à tous les postes de travail et à toute heure de la journée que l'on peut trouver du personnel autoroutier en situation d'insécurité (...)

Contrairement à ce que vous semblez penser, en cas de manifestations tout est prévu pour que le personnel autoroutier ne soit pas exposé, les consignes étant très claires et

seul celui qui ne les applique pas peut être en insécurité.

Tout cela vous a déjà été exposé à plusieurs reprises ainsi qu'à toutes les instances concernées, et depuis des années, sans que cela n'émeuve personne.

Tout porte à croire que, sous prétexte d'insécurité du personnel, ce ne soit que les 70 millions de francs annuels de manque à gagner qui vous intéressent (...)

Mais puisque vous vous inquiétez pour les personnels des autoroutes, nous osons espérer que enfin vous allez prendre en compte les remarques et les revendications portées par les représentants CGT des sociétés d'autoroutes SAPRR, Escota, Cofiroute et ASF lors de l'entretien que vous leur avez accordé le 6 janvier 2000.

Étant salariés des autoroutes, ce qui nous inquiète (...) c'est l'acharnement que mettent les directions à nous traîner devant les « juges » qui condamnent de plus en plus les militants, élus ou syndicalistes qui résistent et combattent les méfaits du capitalisme, vos demandes vont se retourner contre nous (...)

Plus généralement nous voyons

là encore une fois de nouveaux moyens de sanctionner et de museler le monde du travail qui n'a comme dernière solution que la manifestation pour se faire entendre.

Et le vrai motif peut apparaître comme étant l'interdiction à terme de toute manifestation aux péages, et peut-être de toute manifestation tout court, puisqu'il est vrai que nous avons déjà vu, sous un gouvernement de « gauche », des chars de l'armée déplacer des camions de chauffeurs routiers grévistes manifestant leur mécontentement.

C'est bien regrettable car tout cela se passe avec un gouvernement de gauche plurielle, et avec un ministre communiste qui, on pensait, aurait porté en avant les demandes des salariés plutôt que celles des sociétés d'autoroutes (...)

Copie envoyée à :

Robert HUE secrétaire national du PCF

Henri GARINO Fédération du PCF de l'Aude

Bernard THIBAUT secrétaire général de la CGT

Alain RENAUD Fédération des Transports CGT

Prudent, le ministre!

Le 4 février dernier, Gaysot, ministre PCF de l'Équipement et des Transports, a été faire une petite visite impromptue sur un pétrolier ancré au Havre. Celui-ci venait de livrer, pour le compte de TotalFina, une cargaison de 141 000 tonnes et s'appretait à repartir pour la Norvège. Le ministre entendait vérifier qu'il était en bon état de fonctionnement et ne risquait pas, lui aussi, de couler en déclenchant une nouvelle marée noire, au moindre grain.

« Nickel », a déclaré en substance le ministre à la fin de son inspection. Que le navire en question, dont l'armateur est norvégien, navigue sous pavillon de complaisance libérien avec un équipage philippin relevait visiblement du détail négligeable.

Annonçant en même temps que le nombre d'inspecteurs des affaires maritimes passait de 54 à 118, Gaysot voulait probablement montrer combien il se préoccupe de la sécurité du transport pétrolier. La démonstration aurait quand même été plus convaincante s'il ne l'avait pas faite sur ce pétrolier à peu près neuf puisque construit en 1999!

Autriche

L'EXTREME DROITE AU GOUVERNEMENT ET LES RESPONSABILITES DU PARTI SOCIALISTE ET DE LA DROITE

En Autriche, les tractations entre les différents partis politiques ont abouti à une coalition entre le parti de la droite (ÖVP) et celui d'extrême droite, (FPÖ, Parti Libéral), qui se partagent les postes de ministre, même si son principal leader Haider n'en fait pas directement partie.

Les élections législatives d'octobre dernier s'étaient traduites par un renforcement du FPÖ de Jörg Haider. Avec 27,6 % des voix, il dépassait de peu le parti de la droite classique. Quant au Parti Socialiste, qui conduisait auparavant un gouvernement de coalition avec cette même droite, il avait obtenu seulement un tiers des voix (34 %). A Vienne, dans les quartiers populaires, un tiers de son électorat traditionnel lui avait fait défaut, en partie au bénéfice de Haider.

Au lendemain des élections, les deux partis traditionnels avaient d'abord cherché à repartir pour une nouvelle coalition. Ils ont négocié pendant trois mois et demi et même annoncé un accord : continuer la privatisation, baisser les charges patronales et relever l'âge de la retraite. Mais finalement l'accord ne s'est pas fait, ce qui ne veut pas dire que cette politique ne se poursuivra pas.

Le Parti Socialiste va sans doute essayer de profiter de cette cure d'opposition pour retrouver du crédit. A droite, le dirigeant de l'ÖVP, Wolfgang Schüssel, ambitionnait depuis longtemps le poste de Premier ministre. Il aurait dû encore l'abandonner à un socialiste en cas de poursuite de la même coalition, tandis qu'il l'obtenait avec un accord avec l'extrême droite. Apparemment, cela a été irrésistible.

L'ascension de Haider

Posant au « golden boy », grand propriétaire forestier, Haider s'est lancé en politique en prenant le contrôle d'un petit parti d'ex-nazis, et il s'est associé à un capitaliste enrichi dans l'industrie du papier. Cela ne l'empêche pas de se prétendre démagogiquement un défenseur des pauvres. A la manière du milliardaire Le Pen, lui aussi a choisi pour cible les immigrés, faisant parfois l'éloge du régime nazi.

Elu gouverneur de la provin-

ce de Carinthie en 1989, Haider avait été écarté après une déclaration sur la politique d'emploi du régime nazi, « convenable » selon lui. Il a retrouvé ce poste, avec l'appui de la droite, à la suite des élections régionales de mars dernier, où son parti a obtenu localement 42 % des voix, devant la droite et le Parti Socialiste.

Fief d'ex-nazis, cette province est aussi l'une des plus pauvres du pays. Le taux de chômage officiel y atteint 10 %, plus de deux fois la moyenne nationale. Elle est frontalière de la Slovénie, un Etat issu de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie et Haider y a exploité le sentiment nationaliste contre la minorité slovène de cette province. Il s'est aussi servi de l'inquiétude ressentie par une partie des Autrichiens devant l'arrivée de plus pauvres qu'eux, fuyant la guerre et la misère.

En Autriche, le nombre des

travailleurs étrangers n'a cessé de progresser depuis 1970, passant de 100 000 à 300 000. La moitié vient de l'ex-Yougoslavie. Le gouvernement précédent, coalition du Parti Socialiste avec la droite, avait déjà multiplié les mesures répressives contre ces immigrés : rétablissement des visas, déploiement de militaires le long des frontières, restriction des demandes d'asile et, depuis 1993, quotas annuels en fonction des besoins de la production. La nouvelle coalition n'aura qu'à poursuivre.

Les responsabilités des autres partis

La protestation actuelle du Parti Socialiste autrichien contre la politique que pourrait mener le parti de Haider au gouvernement est donc bien hypocrite. Le Parti Socialiste, à la tête d'une

femmes seules élevant des enfants ont vu, au fil des restrictions budgétaires de la coalition droite-gauche, leurs allocations diminuer. Les promesses de Haider, qui a fait les mêmes sans les tenir dans sa province de Carinthie, d'aider financièrement les mères de famille autrichiennes (pas les autres !) ont fait leur petit effet.

D'une façon générale, c'est cette couche appauvrie de la population que la démagogie de Haider a essayé d'attirer. Maintenant que son parti se retrouve au gouvernement, et notamment au portefeuille des Affaires sociales, on pourra juger ce qu'il en est de ces promesses.

Quant aux grandes puissances qui font la moue vis-à-vis du nouveau gouvernement, au moins le temps qu'il se mette en place, elles oublient facilement leurs propres responsabilités. Un porte-parole de Washington a trouvé « troublantes » les déclarations les plus réactionnaires de Haider. C'est faire preuve de la même hypocrisie qu'en 1986, quand les grands de ce monde avaient fait mine de découvrir que le président autrichien de l'époque, Kurt Waldheim, était un ancien nazi. Comme si le passé de cet ex-président des Nations Unies pouvait être inconnu ! Comme si les dirigeants des grandes puissances avaient pu oublier qu'au lendemain de la guerre, elles ont



Schüssel - l'homme au respectable nœud papillon - se mettant d'accord avec Haider. Changez vos partenaires !

coalition avec la droite, s'est attaqué aux immigrés mais aussi aux travailleurs en général en imposant deux plans d'austérité.

La presse sort ces jours-ci des chiffres avantageux en matière de chômage pour suggérer que la crise économique ne touche pas l'Autriche. Mais même si l'Autriche reste relativement préservée, c'est un portrait avantageux. Un peu comme dans les pays du nord de l'Europe, la population autrichienne a pu longtemps bénéficier de revenus, directs ou indirects, plus élevés que la moyenne européenne. Mais, depuis 1992, il y a une réelle stagnation. A cette époque, le gouvernement a imposé le blocage des revenus en échange du

maintien de l'emploi. Cela n'a pas empêché le chômage de se développer, atteignant 6,6 % en 1997. Dans un pays où la qualité des prestations sociales était liée aux salaires, la multiplication des chômeurs a fait apparaître une catégorie nouvelle : les pauvres. En quinze ans, le nombre de bénéficiaires d'aides sociales de Vienne a triplé.

Mais, pendant tout le temps de leur cohabitation, le Parti Socialiste comme la droite ont refusé la mise en place d'un RMI. Dans ce pays qui compte environ huit millions d'habitants, on considère que les deux tiers ont un revenu décent, mais que le tiers restant est largement défavorisé. Notamment, bien des

recyclé, à différents niveaux, à leur profit et contre l'URSS, une partie du personnel politique nazi.

L'arrivée du parti de Haider au gouvernement est une sorte de retour de bâton de la politique d'austérité menée par la coalition droite-gauche et ses attaques contre les travailleurs étrangers. Malheureusement, elle risque de se traduire par un renforcement des attaques contre les travailleurs et les classes pauvres d'Autriche et de nouvelles menaces contre les travailleurs immigrés ; une politique de plus en plus réactionnaire dans tous les domaines. Pour s'y opposer, les travailleurs autrichiens ne doivent compter que sur leurs propres forces.

Jean SANDAY

LE PARLEMENT PARTICIPATIF AU GOUVERNEMENT

La dernière session du Parlement européen, les 2 et 3 février 2000, à Bruxelles, a été dominée par l'arrivée au pouvoir gouvernemental en Autriche de la coalition formée par le parti conservateur, ÖVP, et le parti d'extrême droite, FPÖ, de Jörg Haider.

Les débats autour de l'attitude du Parlement à l'égard de cet événement ont fourni à Bayrou et à quelques membres de l'UDF l'occasion de faire des effets de manche en jouant les démocrates offusqués par la xénophobie affichée par Haider. Le PS, de son côté, était d'autant plus empressé de montrer son opposition que Haider lui a fourni un substitut au couple Le Pen-Mégret, lui permettant de se montrer radical sur un terrain où cela l'engage d'autant moins que cela se passe en Autriche.

Les indignations verbales de certains parlementaires européens de la droite ne peuvent cependant pas faire oublier que, en France, leurs partis ont participé au gouvernement qui a décidé les lois Pasqua-Debré, organisant la chasse aux travailleurs immigrés au nom de la lutte contre « l'immigration clandestine », sans même parler de leur alignement sur la démagogie ordurière de l'extrême droite rendant les travailleurs immigrés responsables du chômage.

Quant au Parti Socialiste, sa dénonciation de Haider et de la menace qu'il représente ne serait crédible que s'il commençait par balayer devant sa propre porte. Car si les travailleurs immigrés d'Autriche ont toutes les raisons de craindre la chasse aux immigrés et les expulsions de la part d'un gouvernement avec des ministres d'extrême droite, ici, en France, c'est Chevènement, ministre de l'Intérieur du gouvernement Jospin, qui ordonne les expulsions.

Et plus généralement, les résolutions, même dénonçant clairement la démagogie raciste et xénophobe de Haider, ne dégagent pas tous ces hommes politiques, ayant dirigé ou dirigeant encore les divers gouvernements d'Europe, de la responsabilité d'avoir fait le lit de l'extrême droite par leur politique incapable de combattre le chômage, la misère et les inégalités. Sans parler de la corruption de certains d'entre eux. (Il est vrai qu'une partie de la droite a préféré rejoindre l'extrême droite pour protester contre... « l'ingérence inadmissible » dans les affaires intérieures de l'Autriche).

MENT EUROPÉEN ET LA ON DE L'EXTRÊME DROITE ERNEMENT AUTRICHIEN

Toujours est-il que de nombreux projets de résolution, venant du PS, de la GUE-NGL, des Verts, du centre-droit ont circulé, avant que ceux qui les ont proposés les fondent en une résolution de compromis unique, assez inodore et incolore pour recueillir une majorité, toutefois condamnant clairement « toutes les déclarations insultantes, xénophobes et racistes faites depuis plusieurs années par Jörg Haider, président du parti libéral autrichien » et estimant que « l'admission du FPÖ au sein d'un gouvernement de coalition aurait pour effet de légitimer l'extrême droite en Europe ». Prise de position accompagnée d'une série de considérations oiseuses sur les « valeurs démocratiques européennes... ».

Seuls les groupes parlementaires constitués – ou encore un minimum de trente-deux députés – ont le droit de soumettre une résolution à l'ensemble du Parlement. Les députés de Lutte Ouvrière ont cependant tenu à présenter au moins devant le groupe GUE-NGL leur propre texte de protestation. Prenant position contre l'extrême droite et sa démagogie xénophobe non seulement en Autriche mais par-

tout en Europe, ainsi que contre toutes les « forces politiques qui reprennent [sa] démagogie à leur compte », le texte dénonçait également le fait que « l'accroissement des inégalités, le chômage, la misère et les craintes que tout cela entraîne ont fourni partout en Europe un terreau pour la propagation des idées d'extrême droite ».

La proposition a été discutée dans le groupe GUE-NGL sans être cependant reprise. Six députés européens, en plus de ceux de LO-LCR, se sont, par ailleurs, associés à la motion de protestation résumant les idées de la résolution que nous n'avions pas le droit de soumettre au vote.

Cela fait, et sans nous associer aux partis signataires d'une résolution de compromis qui ne nous convenait pas, nous avons fait le choix de la voter, seul choix que nous laissait le règlement du Parlement européen pour marquer notre solidarité avec ceux qui, au même moment, manifestaient en Autriche contre l'extrême droite,

Nous l'avons assortie d'une explication de vote, que nous publions ci-dessous, résumant les limites et les ambiguïtés de ce texte.

EXPLICATION DE VOTE SUR LA MONTÉE DE L'EXTRÊME DROITE EN AUTRICHE

par Armonie BORDES, Chantal CAUQUIL et Arlette LAGUILLER

Etant donné que les règlements du Parlement européen ne nous permettent pas de présenter notre propre résolution condamnant le parti de Haider, ainsi que tous les partis de quelque pays d'Europe que ce soit qui propagent des infamies racistes, xénophobes et hostiles aux travailleurs immigrés, nous avons voté la résolution de compromis, sans en approuver plusieurs attendus ou termes, pour montrer notre solidarité avec ceux qui, en Autriche même, s'opposent à l'extrême droite autrichienne et à sa démagogie.

Notre vote ne signifie nullement une caution aux partis signataires de cette résolution de compromis, ni à leur politique présente, ni à leur attitude future en cas d'aggravation de la menace de l'extrême droite.

Certains de ces partis qui

s'affirment républicains et démocratiques reprennent, par complaisance ou par calcul électoral, la démagogie de l'extrême droite, ne serait-ce qu'en rendant, ouvertement ou hypocritement, la présence de travailleurs immigrés responsable du chômage et en rendant leur vie plus difficile.

Plus généralement, ceux des partis signataires qui dirigent ou ont dirigé les gouvernements de différents pays de l'Union européenne ont leur part de responsabilité dans l'influence acquise par l'extrême droite en menant une politique qui, par dévouement aux intérêts du grand patronat, ne veut pas prendre des mesures susceptibles d'éradiquer le chômage et la misère qu'il entraîne et facilite ainsi la démagogie xénophobe de l'extrême droite.

Etats-Unis

Peine de mort

QUAND L'ERREUR EST INHUMAINE !



Un quartier de condamnés à mort dans une prison américaine

Face au nombre croissant d'erreurs judiciaires, le gouverneur de l'Illinois, un des trente-huit Etats des USA qui appliquent la peine de mort, vient de décréter un moratoire pour surseoir aux exécutions capitales. Une première aux Etats-Unis. Il vient d'accorder « un sursis automatique à tout condamné en passe d'être exécuté tant que cette commission n'aura pas rendu ses conclusions ». En effet, depuis 1977, sur vingt-cinq condamnés à mort dans l'Etat de l'Illinois, treize ont été innocentés et douze autres exécutés. Deux hommes, par exemple, ont été libérés après avoir passé près de dix-huit ans dans l'anti-chambre de la mort. Dans les deux cas, les condamnés ont dû leur libération à la contre-enquête menée par un groupe d'étudiants de l'université de Chicago. Ces deux erreurs judiciaires ont contraint les autorités politiques à réagir.

Mais le geste du gouverneur de l'Illinois reste isolé dans un

pays comme les Etats-Unis où la peine de mort est devenue un véritable fonds de commerce pour politiciens soucieux de faire carrière en séduisant les franges les plus réactionnaires de l'électorat. Clinton a renforcé l'arsenal juridique répressif en vigueur en signant une « loi contre le terrorisme et pour l'application effective de la peine de mort » en 1996. La Cour suprême des Etats-Unis a récemment invoqué cette loi pour rejeter un appel présenté au nom d'un condamné à mort pauvre et déficient mental à qui le recours à un avocat pour se défendre a été refusé.

Corollaire de cette justice tournée vers la répression et l'enfermement des plus pauvres, des procureurs et des enquêteurs peu scrupuleux bâclent les enquêtes et multiplient les erreurs judiciaires. Quand ce n'est pas tout simplement la police qui falsifie les enquêtes, fabrique des preuves pour condamner et jeter en prison des innocents.

C'est le cas, entre autres, pour le militant noir Mumia Abu Jamal, ancien membre des Black Panthers, condamné à mort, victime d'une machination politico-policière.

Rien d'étonnant à ce que les Etats-Unis détiennent le record du monde des pays industrialisés du nombre de gens emprisonnés (deux millions de détenus), sans oublier celui tristement célèbre du plus grand nombre de condamnés à mort (plus de 3 500). Selon des statistiques officielles, plus de 90 % des condamnés à mort sont des pauvres et n'ont aucun moyen de rémunérer un avocat. Chacun sait également que les Noirs fournissent les gros bataillons des pensionnaires des couloirs de la mort (ils représentent 6 % de la population mais 42 % des condamnés à mort).

Ces erreurs judiciaires à répétition militent pour l'abolition totale de la peine capitale, cette survivance barbare d'un autre âge.

René CYRILLE

Les flics ripoux de Los Angeles

La police américaine compte des ripoux en tout genre dans ses rangs. Cela n'étonnera personne. C'est le cas des policiers de la brigade spéciale antigang du commissariat de Rempart, dans le ghetto de Downtown Los Angeles qui formait « le pire des gangs du ghetto » !

Le chef de la police de Los Angeles a publié une liste de 99 personnes innocentes envoyées

en prison. On parle d'un millier d'hommes « condamnés injustement entre 1995 et 1998 ». Selon le témoignage d'un « repenté », ces flics véreux ne reculaient devant aucun trafic : racket et chantage, trafic de drogue et réseau de prostitution, corruption et assassinats, enquêtes bâclées et fausses accusations, utilisation de faux témoignages (pour se « cou-

vrir » mutuellement) afin d'envoyer des innocents derrière les barreaux.

Les méthodes policières de la police américaine sont semblables, à bien des égards, à celles d'autres polices de la planète. Pour l'heure, vingt policiers ripoux ont été suspendus par leur hiérarchie... mais aucun n'a encore été condamné !

R.C.

Espagne

VERS L'UNION DE LA GAUCHE ... POUR UNE POLITIQUE DE DROITE

En pleine précampagne pour les élections générales espagnoles du 12 mars, le Parti Socialiste (PSOE) et Izquierda Unida (IU), la coalition dirigée par le Parti Communiste (PCE), sont parvenus à un accord électoral. Cette alliance, qui prévoit la présentation de candidatures communes au Sénat, un programme commun de gouvernement et l'appui de IU à l'investiture du candidat du PSOE à la présidence du gouvernement, Almunia, pourrait conduire à la mise en place d'un gouvernement des partis de gauche.

Les deux partis se revendiquent de l'exemple de la gauche plurielle en France, dont la presse liée au PSOE fait l'éloge. Les uns et les autres vantent son unité, qui mettrait en échec la droite, et la « stabilité » sociale qu'elle favoriserait. Le journal *El País* du dimanche 6 février

expliquait ainsi la formule de Jospin: « Exiger des communistes la fidélité, mais leur permettre de préserver leurs caractéristiques ».

Le pacte a été négocié par Joaquin Almunia pour le PSOE et Francisco Frutos pour IU, des dirigeants qui ont tous deux accédé récemment à la tête de leur formation. Almunia a remplacé Felipe Gonzalez au poste de secrétaire général du PSOE pendant l'été 1997, après que les socialistes eurent perdu le pouvoir. Il est apparu d'emblée comme le partisan d'une « maison commune de la gauche » autour du Parti Socialiste, s'adressant à IU et aux groupes rénovateurs dissidents. Homme d'appareil, il a dû, pour asseoir sa position à la tête de son parti, affronter la concurrence de Borrell, que des élections primaires avaient désigné comme éventuel candidat à la présidence du gouvernement en cas de succès électoral. Après des luttes internes, Borrell a laissé la place.

Quant à Frutos, il a été élu il y a environ un an secrétaire général du PCE à la place de Julio Anguita. Plus récemment, en raison d'une maladie grave de celui qui était encore le coordinateur général de IU, Frutos a été désigné comme candidat à la présidence pour IU, dont il est désormais le représentant. L'accord a permis à ces deux leaders d'apparaître comme les acteurs d'un tournant vers l'union

de la gauche, se distinguant ainsi l'un et l'autre de leurs prédécesseurs et affermissant leur position dirigeante.

Qu'apporterait la gauche ?

Bien sûr, la reconduction d'un gouvernement de droite du Parti Populaire n'apporterait rien de positif aux travailleurs espagnols. Mais on se demande si un hypothétique gouvernement de la gauche leur sera plus favorable quand on se souvient des treize ans de gouvernement du PSOE, au cours desquels il a appliqué une dure politique antiouvrière: réforme du droit du travail, contrats précaires, reconversions industrielles sauvages et chômage massif pendant que les entreprises se faisaient un argent fou et que des affaires de corruption éclaboussaient les politiciens du PSOE.

Le PSOE a-t-il changé tout à coup, cessant d'être le parti de la corruption et de la collaboration avec les GAL (les commandos paramilitaires anti-ETA), que dénonçait IU jusqu'à il y a peu? Ou s'agit-il de recréer de nouvelles illusions parmi les travailleurs pour revenir au gouvernement?

De toute évidence, les désignations de candidatures et la répartition des sièges éventuels ont été l'enjeu des négociations, bien

plus que la prise en compte des besoins de la population travailleuse. La politique menée par le PSOE a déçu bien des travailleurs et entraîné une forte abstention parmi les électeurs de gauche. Le PSOE a bien besoin de récupérer des voix, entre autres celles de IU. Le PCE, lui, peut espérer maintenir sa présence dans les institutions et même devenir, grâce au PSOE, un parti de gouvernement.

IU s'aligne sur le PSOE

Un simple coup d'œil sur le programme conclu entre le PSOE et IU suffit pour éliminer l'idée que le pacte avec le PSOE correspondrait à un virage à gauche de celui-ci. C'est tout le contraire. L'accord comporte la même politique, qui s'appelle aujourd'hui « plan de stabilité » et que mènent depuis des années les gouvernements de droite comme de gauche, et qui a conduit aux réductions de dépenses dans les services publics qui se sont dégradés, au gel des salaires, à la flexibilité, tandis que les entreprises bénéficient de subventions publiques nullement remises en cause dans l'accord, pas plus que le système fiscal qui favorise ouvertement les plus riches. Les privatisations seront maintenues, tout comme continueront de prospérer les agences de travail temporaire. Pourtant la suppression de l'une et

l'autre étaient des revendications classiques de IU. Mais il s'agit maintenant de rassurer le patronat.

Si IU a évolué, c'est donc dans le sens d'un alignement sur le PS, en gommant par exemple ce qui dans son langage pourrait paraître différent. IU ne remet plus en question l'appartenance de l'Espagne à l'OTAN, son grand cheval de bataille dans le passé. La revendication d'une loi des 35 heures aussi, chère à IU, s'est transformée. IU demande l'adoption de mesures légales et réglementaires favorisant les 35 heures. En gros, c'est ce qui existe aujourd'hui et qui incite les patrons à mettre en place les 35 heures, en profitant de larges subventions.

Quant au minimum vieillesse qui oscille autour de 40 000 pesetas, on promet tout juste de l'élever un peu, mais sans aucun engagement formel, au niveau du salaire minimum (70 000 pesetas, soit 2 760 F). Le programme commun promet donc peu de choses aux plus démunis.

Un vrai changement pour les travailleurs ne pourra venir que d'une défense ferme de leurs intérêts de classe et les incite à reprendre confiance dans leurs propres moyens de lutte, dans leur combativité, seul moyen de freiner les attaques du patronat et de n'importe quel gouvernement.

B.S.

Mexique

DES CENTAINES D'ÉTUDIANTS EN GRÈVE ARRÊTÉS PAR LA POLICE

Depuis dix mois, les étudiants mexicains sont en grève. Ils protestent contre l'augmentation des droits d'inscription dans les facultés. Jusqu'à présent, ceux-ci étaient assez symboliques, mais le gouvernement a décidé de les faire passer à 120 dollars, ce qui est à peu près l'équivalent du salaire mensuel minimum. Pour faire taire la contestation et tenter de mettre fin à la protestation étudiante, il a fait intervenir la police dans l'une des facultés de Mexico, où les dirigeants du comité de grève des étudiants avaient l'habitude de tenir leurs assemblées générales. Quelque 450 étudiants ont ainsi été arrêtés et incarcérés dimanche 6 février au petit matin.

Dans les semaines précédentes, le mouvement étudiant mexicain s'était affronté à plusieurs reprises avec la police. Le 11 décembre dernier, près d'une centaine d'étudiants avaient été arrêtés et incarcérés pendant une semaine. Le recteur Barnès, qui entend imposer cette réforme, avait dû démissionner. Le 1er février, les affrontements avec

la police ont entraîné deux blessés et environ 250 arrestations.

Vendredi 4 février, le comité de grève des étudiants avait appelé à une manifestation à laquelle il y a eu 25 000 participants, des étudiants bien sûr, mais aussi leurs parents et ceux qui sympathisent avec un mouvement qui entend faire respecter l'accès de tous à la scolarité et aux études supérieures. Participait également le syndicat des personnels ouvriers des universités. C'est peut-être la popularité grandissante de ce mouvement que le gouvernement a cherché à casser net.

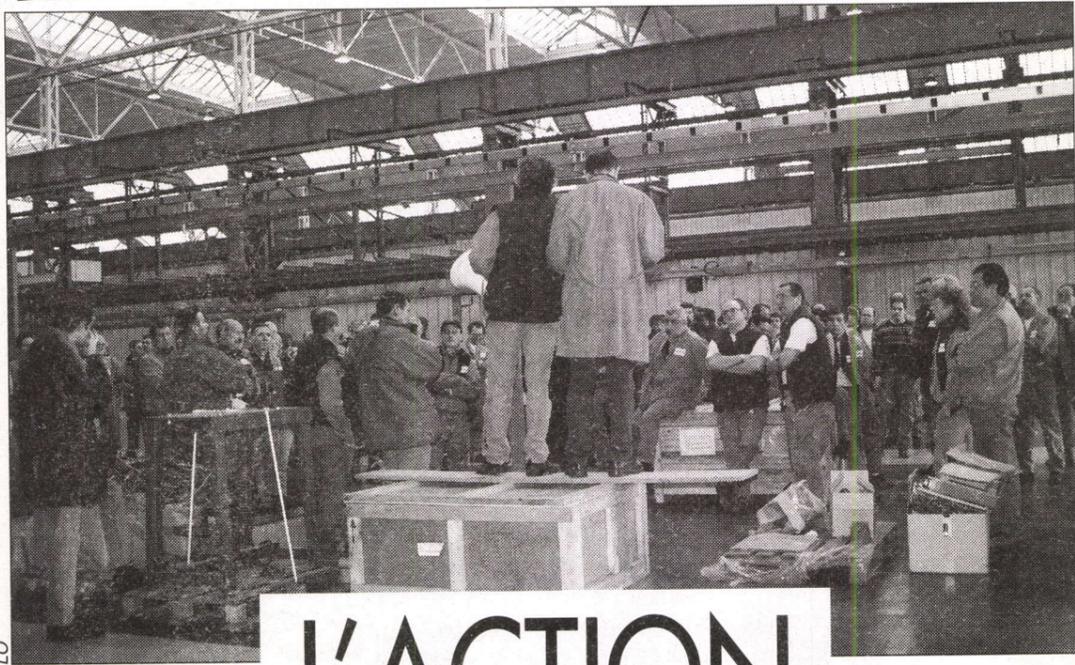
Les différents partis politiques, aussi bien le Parti Révolutionnaire Institutionnel, parti au gouvernement depuis pratiquement trois quarts de siècle et responsable de cette attaque policière contre les étudiants, que son opposition, le Parti de la Révolution Démocratique (PRD) de Cardenas, protestent contre cette répression. Au total, il y aurait quelque 800 étudiants mexicains actuellement incarcérés dans le cadre de ce mouvement.



Des proches des étudiants arrêtés manifestent autour du campus de l'université de Mexico.

**Alstom - Saint-Ouen
Seine-Saint-Denis**

**Face aux
suppressions
d'emplois,**



L'ACTION S'ORGANISE

A l'usine Alstom de Saint-Ouen, à la suite de la découverte début janvier d'un projet de 184 suppressions d'emplois (sur 623 salariés), l'émotion n'est pas retombée. Après les assemblées générales massives qui ont suivi la révélation du plan, des actions se sont engagées.

La première semaine de février, la direction avait prévu une grosse opération de transport de trois « colis », parmi lesquels un alternateur de 220 tonnes pour la centrale EDF voisine. L'opération devait être spectaculaire : le pont roulant sur la Seine, le déménagement de nuit avec blocage de la rue, convoi exceptionnel, escorte de police, ce devait être très impressionnant. Sauf que ce que n'avait pas prévu l'Alstom, c'est

que les travailleurs de nuit qui étaient censés décharger le bateau en ont décidé autrement et se sont « inopinément » mis en grève.

Un responsable était venu avec sa femme pour lui montrer le spectacle. En fait de spectacle, ça a été rideau ! Voir leur tête, ça valait tout. Et pour bien leur faire comprendre que, sans le travail des ouvriers, rien ne pouvait se faire, on a remis ça le lendemain.

La direction a voulu faire faire le travail par l'équipe de jour. Mais on s'est vite rassemblés et on leur a joué la même scène. Et dans la foulée, mardi 8 février, on a bloqué la salle des essais à tour de rôle, histoire d'enfoncer le clou.

Pour la semaine prochaine,

il est prévu d'aller à la direction générale à Paris, pour lui faire savoir de vive voix que l'on ne veut pas de son plan de suppressions d'emplois.

Il y a d'ailleurs des chances que nous ne soyons pas seuls. Car Alstom comme ABB Alstom Power (le groupe formé d'une fusion récente d'un secteur d'Alstom avec le groupe allemand ABB) programment des suppressions d'emplois dans différents sites. Même si les prétextes varient, la raison de fond est toujours la même : baisse des coûts, hausse de la productivité et des profits. Un air connu.

En un mot, ils veulent nous mettre dehors. On fera tout pour les en empêcher.

Correspondant LO

nos
lecteurs
écrivent

CHÔMEURS = MAIN-D'ŒUVRE GRATUITE ?

Je vous écris car je suis indigné par la façon dont la responsable de l'ANPE et le préfet de la Charente ont traité les chômeurs, les personnes en CES et au RMI après la tempête de la fin décembre.

Arguant des dégâts qu'il fallait réparer d'urgence sur les toits et d'un gros travail de bûcheronnage dans les forêts, leur première idée a été d'y envoyer des chômeurs, des CES, et des gens au RMI.

Et comme cela suscitait bien des réticences à effectuer des travaux sur les toits ou en forêt, très dangereux, pénibles et pour lesquels nous n'avions pas de formation, le préfet a menacé les récalcitrants de mesures de radiation. Une note officielle interne de l'ANPE, divulguée par un syndicaliste, affirmait : « Le préfet demande que tous ceux qui refusent ces missions pour des

motifs qui ne sont pas valables soient radiés. »

Le même syndicaliste soulignait que, pour ceux qui sont formés à l'AFPA, « il s'agit d'un système de 140 heures en alternance, avec la moitié passée chez un employeur. Et pendant les 70 heures prises en charge par l'État, l'employeur est exonéré de toute responsabilité ».

Comme chômeur, j'ai moi-même été convoqué à une réunion. Nous étions plusieurs dizaines à écouter des représentants du Conseil général, de l'ANPE, d'associations, nous expliquer leurs propositions consistant parfois à aller travailler dans les bois, avec une formation... sur le tas !

À la fin, très peu étaient intéressés. Il n'est pas question de risquer notre peau avec rien de salaire !

Un lecteur (Angoulême)

Magneti-Marelli - Amiens

L'USINE PARALYSÉE PENDANT TROIS JOURS

Les 724 ouvrières de l'usine Magneti-Marelli d'Amiens (filiale de Fiat) produisent des tableaux de bord pour voitures. Elles étaient plus de 2000 dans les années soixante-dix avant que rachats de l'entreprise, licenciements et filialisations de plusieurs ateliers ne se succèdent. Dernièrement encore, la direction avait trouvé une combine frauduleuse pour supprimer 80 emplois malgré l'accord de RTT qui l'engageait à maintenir les effectifs jusqu'en 2001.

C'est donc l'inquiétude quant au maintien des emplois, et même de l'usine après 2001, qui a motivé la quasi-totalité des ouvrières à répondre à l'appel des syndicats (CGT-CFDT-FO) à une heure de débrayage, celle-ci se transformant aussitôt en grève le mercredi 2 février.

Immédiatement, les chefs entamaient leur travail de chiens de garde, montrant les crocs et menaçant : « On se souviendra des noms des grévistes », « Vous serez licenciés ». Les grévistes répondirent en mettant en place des piquets de grève aux portes de l'entreprise et en empêchant la sortie des camions de livraisons.

Rouges d'apoplexie, grises mines, pâleur et colère noire : notre chef du personnel et notre directeur sont passés par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel ! Le directeur tenta d'attendrir les délégués lors des discussions en laissant son téléphone portable sur la table, et en concluant chaque appel à haute et triste voix par un : « Encore un client qui résilie son contrat avec nous. »

Au second jour du conflit cependant, il s'engagea à préserver 475 emplois jusqu'en 2003. La direction du groupe avouait ainsi finalement qu'elle avait déjà décidé de supprimer au moins 250 emplois ! Cette nouvelle provoqua la colère. L'assemblée des grévistes décida de poursuivre la grève et interpella les délégués en leur demandant de « ne rien signer avant de nous avoir lu ce que propose la direction » et disant notamment « ça durera ce que ça durera, mais on veut que la direction s'engage immédiatement et par écrit à ce qu'il n'y

ait pas de suppression d'emplois ». Aux portes, un contrôle des coffres des voitures des chefs était mis en place nuit et jour (pour les empêcher de les bourrer de tableaux de bord).

Le vendredi, au troisième jour de grève, la direction sentit que la détermination des grévistes ne faisait que grandir et qu'ils étaient prêts à reconduire le mouvement après le week-end. Un grand chef avait même été dépêché d'Italie en toute urgence pour étudier la situation avec la direction locale. Grand chef, mais pas très courageux : il se cachait toute la journée dans un hôtel de la ville ! Il donna finalement le feu vert pour la signature d'un texte accordant 1 100 F de prime de participation pour 1999, le renoncement au plan de suppression d'emplois et le maintien de tous les salariés dans l'usine grâce au lancement de nouvelles activités sur le site.

La grève a été suspendue sur un sentiment de victoire pour les salariés. L'ambiance au travail s'en trouve modifiée. Cela faisait trop longtemps que nos conditions de travail se dégradèrent : peur de perdre son travail, flexibilité accrue (avec des chefs qui venaient le matin aux bus pour dire aux salariés de ne pas descendre, qu'il n'y avait pas de boulot ce jour-là.), trop de harcèlement de la part des chefs, trop de remarques du genre : « Il faut aller pisser chacun son tour, pas en troupeau ».

La grève aura été l'occasion de remettre à leur place tous ces aboyeurs. Bien sûr, la signature par la direction d'un document l'engageant à zéro suppression d'emploi n'est nullement une garantie. Elle l'a récemment démontré en bafouant l'accord de RTT, lequel l'engageait en principe à maintenir les emplois jusqu'en 2001.

Mais à coup sûr, la détermination des travailleurs a inspiré à la direction une crainte dont elle risque de garder le souvenir un bon moment. Elle sait que les salariés ont désormais le moral au beau fixe et qu'ils sont prêts à remettre ça. « Vous vous en souviendrez ! », menaçait le directeur, pâle de rage. Lui aussi ! Et rien que de penser aux cauchemars qu'il va en faire, ça met de bonne humeur.

Finances

NON À LA RÉFORME « MISSION 2003 »

Après le succès du rassemblement régional du 27 janvier à Bercy (5000 personnes), une manifestation nationale des travailleurs des Finances s'est déroulée le jeudi 3 février à Paris, de République à Bercy, préparée dans tous les services par des assemblées générales.

Environ 20 000 personnes s'y sont retrouvées, de toutes les catégories de personnel, et de toute la France, venues en car, en train et même en avion (de Nice et des DOM-TOM).

La manifestation a été l'occasion d'échanger des informations et de revoir des connaissances des différentes régions. En province, le danger est encore plus ressenti car c'est là que la suppression des petites trésoreries aurait le plus d'effet.

La manifestation a commencé à 14 heures, dans une ambiance de chants et de slogans : « Non à la réforme », « Eh hop... Sautter tu vas sauter » « Sautter, Parly - la secrétaire d'Etat - ça suffit ! », « 2003 on n'en veut pas », « Si tu vas à Bercy, n'oublie pas de pousser ton cri... » sur l'air de « Si tu vas à Rio ».

Après deux heures de défilé et en attendant le reste du cortège, un rassemblement s'est tenu sur les

marches du Palais omnisports de Bercy. A 16h30 les dernières régions arrivaient tandis que, sous les applaudissements, le nombre de grévistes de chaque département était annoncé, rarement inférieur à 50 %. Moyenne nationale : 70 % dans les services du Trésor, 50 % aux Impôts, 20 à 40 % aux Douanes.

La secrétaire d'Etat, Parly a reçu une délégation immédiatement. Cela ne s'est traduit que par de vagues pro-

messes. Les organisations syndicales ont appelé les manifestants à continuer et à amplifier le mouvement, notamment par une nouvelle journée d'action, le 10 février, le jour où le ministre, Sautter, a prévu de les recevoir.

Vendredi 4 février, des assemblées générales se sont tenues partout. Le 10 février devait être une journée d'actions locales avec pour objectif que ceux qui ne sont pas montés à Paris le 3 février puissent se manifester. Des rassemblements étaient prévus devant les préfetures.

De nombreux employés des Finances sentent la nécessité de passer à la vitesse supérieure et envisagent l'occupation des locaux, voire le blocage de la machine fiscale. Mardi 8 février on annonçait l'occupation des Trésoreries générales du Nord et des Alpes-Maritimes. Espérons que ce ne soit qu'un début...



Manifestation du 27 janvier, à Bordeaux.

UNE RÉFORME QUI PASSE MAL

Depuis plusieurs semaines, à plusieurs reprises, les employés du Trésor public et des Impôts ont fait grève contre l'application d'une réforme (dite Mission 2003) engagée au ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

Ils envisagent d'amplifier leur mobilisation. Lundi 7 février par exemple, la Trésorerie générale du Nord a été envahie par une centaine d'agents qui ont commencé l'occupation du service informatique pour tenter de paralyser une partie des opérations comptables de la Région.

Sous prétexte bien sûr d'« améliorer le service public », l'Etat cherche à faire des économies en supprimant une partie des 180 000 postes d'agents du Trésor public, des Impôts et des Douanes et en fermant de nombreuses perceptions. Des services devraient être fusionnés, des activités telles que la tenue de comptes et la collecte de l'épargne supprimées, d'autres services, telle l'informatique, externalisés, etc.

Rien que dans le département du Nord, huit agences ont déjà été supprimées, 61 autres pourraient l'être sur les 91 qui existaient avant la réforme, accentuant l'abandon des petites

communes par les services publics. Et avec le non-remplacement des agents partant en retraite, cela pourrait entraîner la suppression de 70 000 postes d'ici 2010. Ce sont autant de jeunes qui ne trouveront pas d'emplois dans les années à venir.

Bien sûr, il est rarement agréable d'avoir recours aux services des Impôts et du Trésor ! Mais avec cette réforme et la centralisation qu'elle engage, l'accueil des contribuables sera plus impersonnel, avec des difficultés supplémentaires pour obtenir des renseignements, faire des réclamations, obtenir des délais de

paiements. Et ce n'est pas le central de renseignements téléphoniques toujours saturé, ni le site Internet, compréhensible par les seuls initiés au langage juridique, qui combleront le manque de personnel de proximité.

Quant à la « qualité de service », vu la spécialisation des services réorganisés, ce sont surtout les entreprises qui en bénéficieront, au détriment des contribuables ordinaires.

Et c'est ainsi que, même sans licenciement, l'Etat contribue à la montée du chômage par la diminution des effectifs des services publics.

La redevance télé fiscalisée?

L'Inspection générale des Finances vient de proposer une réforme de la « redevance télé ».

Partant du principe que tous les foyers ont une télévision, que la fraude est estimée à 10 % soit 1,2 milliard de francs, et que le coût en personnel pour faire payer « une frange de redevables récalcitrants » serait trop élevé, cette réforme inverserait le problème : tous les foyers seraient taxés de la redevance télé, payable avec la taxe d'habitation, et ce serait à ceux qui ne détiennent pas de téléviseur d'en faire la preuve.

Le rapport indique qu'outre les 1,2 milliard, cette réforme permettrait « des gains bruts » d'environ 1 000 emplois (dont près de 380 dans le réseau du Trésor public, au titre du recouvrement forcé).

Aux plus pauvres et aux jeunes qui s'installent de sortir 1,2 milliard de plus de leurs poches. Par contre, rien n'est évoqué pour renforcer les effectifs des services s'occupant de contrôler les comptes des entreprises, dont la fraude est estimée à plus de cent milliards par an.

À quand le retour des Fermiers généraux ?

Une réforme est en projet concernant le mode de règlement de la vignette automobile.

Pour économiser « l'équivalent de 400 agents en coût complet », le montant de la vignette serait prélevé par les assureurs, dont le fichier serait plus à jour que celui des préfetures.

Les seuls problèmes évoqués seraient ceux des débiteurs de tabac, qui y perdraient 148 millions de francs, et des compagnies d'assurances qui demanderaient la rétribution de cette charge supplémentaire. Que les automobilistes finissent par en avoir assez de payer toujours plus n'est pas évoqué. A tort peut-être.

Hôpitaux d'Ile-de-France

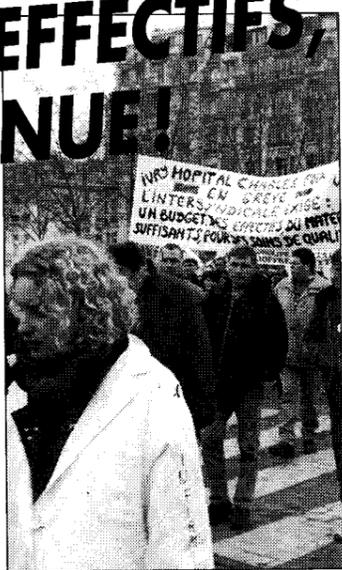
POUR LES EFFECTIFS, ON CONTINUE!

Mercredi 2 février dernier, Aubry recevait les syndicats de la Santé, pour leur annoncer l'ouverture de négociations durant les semaines à venir.

Le lendemain, jeudi 3 février, environ 6 000 personnes manifestaient à Paris, du Champ-de-Mars au ministère de la Santé. C'était un peu moins de monde donc que le vendredi 28 janvier, mais il s'agissait cette fois d'une manifestation régionale qui ne s'inscrivait pas dans une journée nationale d'action. De plus, les médecins hospitaliers n'y participaient pas, ce qui s'est ressenti sur l'activité des établissements, rendant plus difficile le départ à la manifestation.

Cette manifestation était dynamique. Les établissements de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris représentaient le gros du cortège, Saint-Louis en tête, mais on notait aussi un certain nombre d'établissements de banlieue comme Fontainebleau et Longjumeau, et des établissements psychiatriques comme Sainte-Anne ou Perray-Vaucluse.

Quelques instituts de formation en soins infirmiers aussi s'étaient déplacés en nombre, comme celui d'Henri-



Mondor.

Une fois de plus toutes les catégories de l'hôpital étaient présentes : personnels de soins bien sûr mais aussi personnel administratif, personnel ouvrier, personnel des laboratoires et des services de radiologie, personnel des crèches, une représentation large démontrant bien que le problème des effectifs est le problème de tout le monde à l'hôpital!

Et nous comptons bien nous retrouver à nouveau dans la rue. Une manifestation était prévue le 10 février à 11 heures à Montparnasse pour aller au ministère de la Santé, car nous n'avons pas confiance dans les intentions d'Aubry...

Correspondant LO

Hôpital Sainte-Anne - Paris

LA GRÈVE S'INSTALLE

À l'hôpital psychiatrique Sainte-Anne, le mouvement commencé le 18 janvier dure et s'installe. Chaque jour l'assemblée générale vote un débrayage de 55 minutes, ainsi que les journées de grève pour se rendre aux manifestations. À chacune de celles-ci, le 28 janvier et le 3 février, trois cents personnes sont sorties pour exiger l'embauche de personnel et des budgets suffisants.

Le service de neuro-réanimation, à l'origine du mouvement, est toujours en lutte car, malgré les promesses du directeur, les infirmières, les aides-soi-

gnantes et les agents sont toujours en sous-effectif. Dans les autres services, le personnel se libère pour aller aux manifestations. Dans les services psychiatriques, certains médecins se déclarent en grève tout en continuant à faire les soins. La cuisine centrale et le restaurant du personnel sont en grève et font le service minimum : seuls les repas des patients sont servis, ceux du personnel et des médecins ne le sont plus. Les ateliers (peinture, plomberie, menuiserie, serrurerie) ne font que l'urgence. Sur les murs de l'hôpital des banderoles

«en grève» claquent au vent.

Enfin, le débrayage regroupe tous les jours une centaine de personnes. Celles-ci décident des tracts, ainsi que des actions et délégations dans les services pour parler de la nécessité d'étendre le mouvement à tout l'hôpital, ou pour demander aux médecins de ne programmer que les opérations urgentes. Et à la veille du 10 février, tout le monde préparait activement la manifestation prévue ce jour-là.

Correspondant LO

Maternité de Rennes

GRÈVE RÉUSSIE

Le Figaro Magazine du samedi 29 janvier a publié un palmarès des cent meilleures maternités du pays. En 8^e position figurait la clinique obstétricale de Bréquigny à Rennes.

Quelques jours plus tard, le personnel de cette clinique à but lucratif était en grève contre un plan de licenciement. La direction voulait supprimer 16 postes d'agents de service, d'agents d'entretien et d'auxiliaires de puériculture. Elle prévoyait des reclassements dans des condi-

tions inacceptables et plusieurs licenciements secs.

Obligée de se conformer à des règles de sécurité dans les trois ans, la direction avait choisi de le faire au moindre coût, avec même la prétention de diminuer la part de la masse salariale dans le chiffre d'affaires.

C'était sans compter sur la détermination du personnel qui a réagi. Après deux jours de grève, suivie par 75% des 120 employées, la direction a préfè-

ré retirer son plan. Elle s'est engagée à reclasser tout le monde sans perte de salaire dans le groupe, qui possède déjà plusieurs cliniques sur Rennes.

Les grévistes sont contents d'avoir fait reculer leur direction et, du coup, l'ensemble du personnel se sent en position de force pour les prochaines attaques qui ne devraient pas tarder à l'occasion des négociations des 35 heures!

Correspondant LO

France Télécom

35 heures

LA DIRECTION TROUVE DES SIGNATAIRES

France Télécom vient d'obtenir la signature de trois syndicats, FO, la CFTC et la CGC, pour l'application des 35 heures.

Comme dit FO-PTT : «Certains syndicats ne signent jamais, quoi qu'il arrive, parce qu'ils sont dans une logique d'affrontement et d'affaiblissement de l'entreprise». Heureusement, eux, par contre, sont là pour défendre l'entreprise et ses gros actionnaires!

Les signataires ne représentent que 20% du personnel, les trois syndicats qui ont refusé de signer, la CGT, Sud et la CFDT, en représentant 80%. Malgré cela l'accord va être appliqué.

France Télécom a refusé les aides de l'État, ce qui fait qu'elle n'a même pas besoin d'organiser un référendum. Les dirigeants de France Télécom savaient en effet d'avance que, en cas de référendum, ils risquaient de voir l'accord refusé par le personnel.

Donc, sous couvert d'anticiper l'accord fonction publique et «pour ne pas qu'il y ait division du personnel, entre le personnel contractuel (10% du personnel, qui aurait eu, sinon, l'application de l'accord Unetel, qui regroupe les différents opérateurs téléphoniques en France) et le personnel fonctionnaire», France Télécom a fait le forcing pour que l'accord soit signé rapidement.

Pour ce qui est de la division du personnel, il faut remarquer que, dans le domaine des rémunérations, par contre, ça ne gêne pas du tout Michel Bon qu'il y ait une différence importante entre le traitement des contractuels et les fonctionnaires.

Et France Télécom insiste pour signaler que son accord ne s'accompagne d'aucune clause

de modération salariale. Il faudrait même se féliciter qu'une entreprise qui réalise plus de 15 milliards de bénéfices annuels ne gèle pas les salaires.

Mais avant tout, l'accord devait être conclu rapidement pour permettre tout de suite à France Télécom d'élargir les plages horaires et d'augmenter la flexibilité là où ce n'est pas encore fait.

C'est une des raisons de la méfiance du personnel qui refuse de considérer le samedi comme un jour ordinaire, alors que l'accord le prévoit, ni de voir ses horaires élargis jusqu'à au minimum 20 heures tous les jours, sauf le dimanche.

La réduction est quantifiée en jours de congés supplémentaires. C'est une arnaque de plus, puisque, quels que soient les horaires pratiqués actuellement (35, 38 ou 39 heures) le nombre de jours attribués sera inférieur à celui qui devrait être obtenu en calculant normalement la

réduction correspondante.

Par exemple, le personnel faisant 38 heures se voit voler au moins sept jours. Il n'a que onze jours de congés résultant de la réduction du temps de travail. Mais surtout, cela introduit l'annualisation du temps de travail pour tous.

Autre litige, France Télécom continuera sa politique de diminution du personnel accompagné de restructurations à grande échelle (plus de 40 000 personnes sur 145 000 doivent changer de métier). Dans les trois années à venir, il n'y aura que 3 000 embauches, incluant celles générées par les 35 heures pour 23 000 départs en retraite ou préretraite.

Les syndicats opposés à l'accord chiffrent à 15 000 l'embauche qui serait nécessaire pour une réelle application des 35 heures. Cela n'empêche pas Michel Bon d'affirmer: «France Télécom n'a fait aucun plan de licenciement et n'envisage pas

d'en faire». Bien sûr, il n'a pas encore la possibilité de licencier du personnel fonctionnaire.

Malgré trois grèves nationales qui ont été bien suivies, France Télécom a malgré tout conservé les principes généraux qu'elle cherchait à faire passer: flexibilité, annualisation, et arnaque sur le nombre de jours, même s'il y a eu de maigres avancées (sur les nombres de jours, de 8 à 11 pour les 38 heures par exemple).

Maintenant, la direction veut mettre en place des négociations locales, en particulier pour faire passer les nouveaux horaires, ou encore définir les périodes où le personnel pourra poser des jours de congés supplémentaires sans gêner le service!

On peut parier que, comme à La Poste, le personnel réagira, pour ne pas se laisser imposer les mesures inacceptables prévues dans l'accord national.

Correspondant LO

SNCF Paris Sud-Est

LES EMPLOIS-JEUNES EN COLÈRE

Le 1^{er} février 2000, pour la première fois à la SNCF, les emplois-jeunes ont fait grève. Cette grève est partie à l'occasion d'un forum organisé par la direction en gare de Paris-Lyon, forum de l'emploi où la SNCF se vantait de vouloir embaucher 3500 personnes au cours de l'année 2000 en Ile-de-France.

Il y a actuellement à la SNCF 1600 emplois-jeunes, payés au Smic, en CDD renouvelables chaque année pendant cinq ans et rien n'est bien sûr prévu pour leur intégration définitive au bout de cette période. Pourtant, ces jeunes font un travail nécessaire, identique souvent à celui des cheminots. 1200 d'entre eux, par exemple, effectuent l'accueil en gare pour renseigner les voyageurs en collaboration avec des agents SNCF. Dans certaines gares de banlieue, ils assurent la présence jusqu'au dernier train, ce qui est loin d'être une sinécure. Certains travaillent le week-end en 2x8, voire en 3x8, comme tant d'autres cheminots.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les emplois-jeunes se soient mis en colère en constatant qu'ils ne pouvaient pas postuler aux nouveaux emplois annoncés par la SNCF sous prétexte qu'elle est en contrat avec l'Etat et n'a à verser que 20% de leur salaire. A l'heure où la rentabilité est son maître mot, la direction SNCF n'entend pas renoncer à ces travailleurs précaires qui en plus ne lui coûtent presque rien. Mais le pompon, ce 1^{er} février, c'est que, en plus, la direction voulait faire distribuer par les emplois-jeunes eux-mêmes les prospectus du forum organisé Gare de Lyon!

C'en était trop et les emplois-jeunes ont décidé ensemble d'aller perturber ce forum pour exiger d'être embauchés dans le cadre des embauches annoncées. A près de 150 de toute la région (Paris-Lyon, Villeneuve-Saint-

Georges et Melun), ils se sont retrouvés avec pour slogan «*Embauchez les emplois-jeunes!*» Pendant plusieurs heures, en entourant les cadres qui n'en menaient pas large, ils ont crié ce slogan et distribué des tracts aux voyageurs. La direction a fini par recevoir une délégation pour annoncer... qu'elle ne s'engageait à rien.

Les emplois-jeunes ont décidé de se revoir le lendemain, 2 février, conscients qu'il fallait maintenir la pression, s'adresser à ceux des autres gares de la région parisienne ainsi qu'aux cheminots en général. Ce 2 février d'ailleurs, à la Gare du Nord cette fois, un premier rassemblement regroupait une trentaine de jeunes de la gare ou venus de l'Oise, avec autant de cheminots. Tous espéraient que ce n'était là qu'un commencement.

En tout cas, à la Gare de Lyon, le jour du forum, TF1 était présent et a passé un reportage sur la manifestation au journal de 20 heures, permettant aux emplois-jeunes de s'exprimer sur un grand média, ce qui n'est pas courant. Tout le monde en était fier, content et avait «la pêche». La pression continue donc et, par équipes, les jeunes se rendent dans d'autres secteurs pour préparer et coordonner d'autres actions avec d'autres emplois-jeunes. Car tout le monde a bien conscience que, pour gagner une embauche définitive à la SNCF, il va falloir mener un vrai combat.

Correspondant LO

Distriphar-Garonor
Aulnay-Seine-Saint-Denis

BRAVO LES COPINES!

Mardi 1^{er} février, des ouvrières de Distriphar-Garonor ont débrayé et sont montées interpeller le chef du personnel, au ras des moustaches. Elles réclamaient 600 F d'augmentation immédiate.

Il faut dire que ce monsieur, qui refuse d'embaucher en CDI, venait de prendre 25 CDD plus payés

qu'elles, en prétextant que, sinon, il ne trouverait personne.

Eh bien, puisqu'il les cherchait, il les a trouvées! Et il s'est engagé à régulariser à la hausse tous leurs salaires en février.

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière HMR-
Compiègne (Oise)

Les professeurs des lycées professionnels DISENT NON À LA CHARTE D'ALLÈGRE

Les enseignants des lycées professionnels étaient massivement en grève jeudi 3 février pour rejeter le projet de réforme dans les LP. Dans bien des lycées, la grève a été suivie à 90%, ce qui ne s'était pas vu depuis des années.

Aussi, à Paris, la manifestation a rassemblé quelque 2500 personnes (un quart environ des enseignants de LP de la région parisienne!) qui sont allées crier devant le ministère: «*Non à l'annualisation*», «*Non à la flexibilité*», «*Non à la précarité*», mais aussi «*Non à l'école au rabais*».

Car c'est bien au détriment et des personnels et des élèves que s'appliquerait cette réforme qu'Allègre présente comme une avancée en arguant du fait que les 40 000 enseignants des filières industrielles (sur 60 000) actuellement à 23 heures passeraient à 18 heures... Il se garde bien d'insister sur le fait que ce ne serait qu'en 2005 et que de toutes façons, pour l'ensemble des enseignants, ce serait la flexibilité et l'allongement du temps de travail.

Prenant prétexte que les élèves de BEP et surtout de bac pro partent en stage, le ministère insiste sur les heures de cours non rendues. Il y aurait donc des heures à rendre d'une façon ou d'une autre. Cela pourrait se faire en prenant plus de classes, en complétant dans un autre établissement par exemple.

Allègre est passé maître dans l'art de faire dire aux chiffres, enlevés de leur contexte, ce qui va dans le sens de sa démagogie anti-prof. Si les enseignants ont un service sur la base de 18 heures de cours, le temps réel de travail est bien sûr beaucoup plus important. Il y a la préparation des cours, les corrections de copies, les rendez-vous avec les parents, les conseils de classe, sans parler des examens à préparer, surveiller et corriger. Et ces dernières années, le manque de moyens matériels et humains a contribué à augmenter la pénibilité et la charge de travail.

En fait le but de cette réfor-



Le ministre de l'Éducation continue de se rendre populaire...

me est d'économiser le personnel en augmentant sa charge de travail. Avec l'annualisation et la flexibilité qui va avec, le nombre de postes devrait diminuer. Dans leurs interventions, Claude Allègre et Ségolène Royal annoncent un plan de lutte contre la violence à l'école en promettant plus de présence d'enseignants. En fait, les effectifs ne seront pas augmentés, mais le temps de présence des enseignants sera allongé. Déjà ont lieu des comptes d'apothicaires informels sur le temps de travail de telle ou telle catégorie d'enseignants. Selon le niveau de la classe, la matière enseignée, la comptabilité varierait. Il s'agirait ainsi de confier des heures de surveillance ou de tutorat à certains et à d'autres des cours supplémentaires.

Et il n'y a pas que sur les personnels que le ministère

compte faire des économies: les heures de cours sont revues à la baisse au détriment de l'enseignement général.

Ce projet concerne aujourd'hui les LP. Mais le ministère ne fait pas mystère que la révision du statut pourrait bien s'étendre à l'ensemble du second degré où, là aussi, on parle d'augmenter le temps de présence des enseignants.

Conscients de servir de ballon d'essai, d'autant plus qu'ils ne représentent qu'une minorité des enseignants, ceux des LP ont bien l'intention de ne pas en rester là et de se faire entendre. Déjà dans la région parisienne, une assemblée générale des établissements s'est tenue après la manifestation, représentant quelque 110 établissements. Rendez-vous a été pris pour le mercredi de la rentrée (23 février) afin de préparer la riposte qui convient.

L'AN I DE LA RÉVOLUTION RUSSE

de Victor Serge

Le 7 novembre 1917, à la tête des ouvriers et des soldats de Petrograd organisés en Soviets (conseils), les bolcheviks prenaient le pouvoir. Pour eux, c'était là le premier pas, le commencement de la révolution mondiale devant mettre à bas la vieille société capitaliste qui venait de plonger l'Europe dans la barbarie de la Première Guerre mondiale. Un an plus tard, jour pour jour, la révolution éclatait à Berlin. La république socialiste était proclamée du balcon du palais impérial par Karl Liebknecht. Malgré toutes les difficultés qui allaient surgir, la flamme allumée à Pétrograd et à Moscou par les révolutionnaires russes semblait devoir embraser l'Europe entière...

Le livre de Victor Serge, aujourd'hui réédité, fait revivre cette première année du jeune pouvoir révolutionnaire soviétique dirigé par Lénine et Trotsky. Et il le fait comme seul peut le faire quelqu'un qui a participé à tous les événements, qui a été un militant de la révolution.

Victor Serge, de l'anarchisme...

Né dans une famille pauvre d'intellectuels révolutionnaires russes, réfugiés en occident, Victor Serge rejoignit d'abord le mouvement de la jeunesse socialiste de Belgique. Puis, à Paris, agacé et déçu par l'opportunisme grandissant des partis sociaux-démocrates, il rallia l'anarchisme et fréquenta les milieux «illégalistes» qui justifiaient ce qu'ils appelaient la «reprise individuelle» (le vol) pour échapper au «bagne de l'usine», et d'où allaient sortir la «bande à Bonnot». Cela lui valut cinq ans de réclusion en centrale. Libéré, il fit un bref séjour à Barcelone et fréquenta des militants ouvriers anarcho-syndicalistes. Après un séjour forcé dans un camp de détention français pour révolutionnaires russes, il parvint enfin à gagner la Russie de ses parents... au moment où les bolcheviks venaient de prendre le pouvoir. Immédiatement il les rejoignit. C'était, à ses yeux, le seul parti apte à mener à bien cette révolution porteuse d'espoir pour les opprimés du monde entier.

...à la Russie révolutionnaire

De 1925 à 1928, lorsque Victor Serge écrivit L'An I, une dizaine d'années s'était écoulée. La Russie révolutionnaire restait désespérément isolée. En

nouvelles couches sociales privilégiées de la bureaucratie. Lié dès les débuts à l'Opposition de gauche et à Trotsky, Victor Serge fut de ceux qui demeurèrent fidèles aux idées et aux buts de la révolution d'octobre. Cela ne donne que plus de poids à son témoignage qui se veut aussi un plaidoyer en faveur de l'action du parti bolchevique.

L'an I

Serge montre toute la détermination des anciennes classes exploiteuses à tenter de reconquérir le pouvoir. Au cours de cette année 1918, première de la révolution, elles utilisèrent de façon systématique le mensonge, la calomnie, la ruse. Elles sabotèrent la production industrielle et les transports ferroviaires. Elles bloquèrent les centraux téléphoniques. Elles vidèrent les ministères et les administrations de leurs dossiers. Les capitaux prirent le chemin des banques étrangères. Des officiers, après avoir fait mine de rallier le nouveau pouvoir, désertaient et levaient des armées «blanches». Les bolcheviks eurent à faire face à tout cela. Serge souligne combien le soutien des masses populaires au nouveau pouvoir soviétique fut décisif. Sans l'élan révolutionnaire sur lequel le Parti Bolchevik s'appuya, jamais il n'aurait pu vaincre. Tous les mensonges et toutes les fables

réactionnaires à propos de l'action du Parti Bolchevik, commis par les prétendus historiens actuels, ne peuvent rien contre ce fait. Le récit détaillé et vivant que Serge fait de cette année 1918, des débuts du jeune Etat ouvrier, y répond de façon éclatante.

En 1947, en exil au Mexique, Victor Serge qui avait subi lui aussi la répression stalinienne, écrivit une postface à son livre, postface elle aussi rééditée. Dans celle-ci, mettant en doute les capacités révolutionnaires de la classe ouvrière, il exprimait surtout sa propre démoralisation. Mais cette postface n'ôte rien au récit de cette année 1918, quand les ouvriers et les paysans russes «montaient à l'assaut du ciel» pour secouer le joug de la misère et de l'oppression. Ces pages donnent au livre de Victor Serge toute sa force et font comprendre l'enthousiasme que souleva la révolution russe parmi les opprimés du monde entier.

Alain VALLER
*L'An I de la révolution
russe de Victor Serge,*
Editions La Découverte,
521 pages, 89 francs.

Pour le 1^{er} anniversaire de la Révolution, des dirigeants soviétiques lors de la revue sur la place Rouge.



Roger Viollet



L'HÉRITAGE FERRAMONTI

de Gaetano
Carlo Chelli

Ecrivain toscan du XIX^e siècle, Gaetano Carlo Chelli situe son roman à Rome, au lendemain de l'Unité italienne. A travers l'histoire d'une famille de petits commerçants, il peint l'émergence d'une classe de nouveaux riches, petits bourgeois avides de pouvoir et d'argent.

Irène, la bru d'un boulanger enrichi, issue d'un milieu de petits quincaillers besogneux et sans fortune, belle et intelligente, met ses forces, son talent, et toutes ses capacités au seul service d'un appât du gain inextinguible, entièrement tendu vers un objectif obsessionnel : capter l'héritage du boulanger.

Chelli réussit à recréer l'atmosphère étouffante qui règne dans ce milieu de parvenus misogynes, vulgaires, pétris d'hypocrisie, de mesquinerie, de conformisme social. Pour ces gens-là, dénués de tout scrupule, seul l'argent à amasser compte. Dans ce contexte, le personnage d'Irène prend d'autant plus de relief. Elle s'impose à l'ensemble des hommes de la famille grâce à sa virtuosité dans les affaires, à ses calculs froids et à son art de la manipulation de tous ceux qui l'entourent. Dans un style rapide, direct, ce roman compose une étude de mœurs tout à fait éloquente de ces petits-bourgeois romains cupides et égoïstes.

René CYRILLE
*L'héritage
Ferramonti, de Gaetano
Carlo Chelli, Rivages
poche, Bibliothèque
étrangère, 240 pages,
50 francs.*

Russie-Tchéchénie

APRÈS LA PRISE DE GROZNY

Grozny, la capitale de la Tchétchénie, est aux mains des troupes russes. Depuis deux mois qu'elles l'assiégeaient et que l'état-major disait sa chute « imminente », le Kremlin a finalement eu satisfaction. Et son occupant « par intérim », Poutine, a pu annoncer sa « libération » à la télévision russe, ajoutant : « On peut dire que l'opération Grozny est terminée ».

Qu'il veuille le faire croire se conçoit : l'élection présidentielle approche et Poutine, qui a bâti son image de présidentiable sur celle d'un homme à poigne, a besoin de cette victoire. Mais qu'il ne s'agisse pas d'une victoire à la Pyrrhus, cela reste à prouver.

Le général Koulikov, commandant en chef lors de la guerre de Tchétchénie de 1994-1996, estime, lui, que « la guerre peut encore durer des années ». Il est bien placé pour savoir que, à l'époque, Grozny avait déjà été prise par ses hommes, mais avait été reprise ensuite par les combattants indépendantistes, les « boïéviks », et que cela s'était soldé par une défaite russe.

S'ils ont abandonné Grozny (que « nous reprendrons plus tard », proclame le président Maskhadov), les « boïéviks » se regroupent dans les montagnes du sud du pays où l'armée russe ne s'aventure pas et d'où, comme en 1994-1996, ils entendent mener des actions de guérilla et de harcèlement contre celle-ci.

Autant dire que le Kremlin n'a pas encore gagné sa guerre. D'autant moins que, depuis plus de quatre mois qu'elle dure, l'armée fédérale n'a pas seulement semé la désolation et la mort dans ce pays, elle a aussi semé dans la population tchéchéne l'envie de se venger de ce qu'on lui fait subir.

Car c'est la population civile qui a payé le plus lourd tribut à la nouvelle infamie guerrière des dirigeants russes. Même si leurs médias se gardent de chiffrer les victimes et destructions matérielles de ces quatre premiers mois de guerre, on sait que, sans même parler des combattants de chaque camp, des milliers de civils ont péri sous les bombes russes, que des dizaines de milliers d'autres ont été blessés, que plus de deux cent mille ont dû s'exiler et qu'une proportion énorme de la population a tout perdu.

Pour s'en convaincre, il suffit de voir les images des villages dévastés que l'armée fédérale dit contrôler et de Grozny, sur

laquelle flotte un drapeau russe au milieu d'un tas de ruines. Avec ses 110 km², la ville est devenue « le plus grand champ de mines de Russie », selon la chaîne de télévision russe NTV. Et d'autres reportages rapportent comment les soldats russes, notamment les « kontraktniki » (des mercenaires), « nettoient » la ville et ses alentours : de la même façon horrible qu'ils ont mise en œuvre dans le nord « libéré » du pays, en exécutant les blessés, en violant et volant, en rançonnant ceux-là mêmes que le pouvoir russe dit venir protéger des « bandits » locaux.

Voilà comment s'amorce cette « nouvelle phase de l'opération antiterroriste » que Poutine, son état-major et sa presse aux ordres appellent « celle de la restauration de l'ordre constitutionnel » ! Le Kremlin annonce — cela permettra aux chancelleries occidentales de prétendre l'avoir obtenu de lui — qu'il s'attelle à trouver une solution politique en Tchétchénie. Pour cela, comme depuis des années, le pouvoir russe cherche à s'entendre avec les chefs de clans locaux et pousse en avant des individus aussi peu reluisants que l'ex-maire de Grozny (qui avait détourné les fonds destinés à la reconstruction de la ville après la première guerre et qu'on a tiré de prison pour le propulser à la tête de la milice tchéchéne pro-russe), l'ancien imam de Tchétchénie (et chef du clan de Goudermès) ou encore un affairiste local ayant fait fortune à Moscou (et surnommé le « roi du loto russe »). Sans oublier certains chefs de guerre tchéchénes, dont Bassaïev, toujours bien en cour dans l'entourage d'Eltine, sinon

de son successeur, Poutine.

Autant dire que ce dernier, non content d'imposer un régime d'occupation militaire à une Tchétchénie martyrisée, veut mettre à sa tête des bandits qui

sont d'ailleurs parfois les mêmes que ceux qui écumaient le pays et sa population du temps de l'indépendance.

La population, soulignent certains reporters, n'y voit aucune différence, et on l'imagine

sans peine. Mais Poutine pourra se targuer (si la guerre ne dure pas des années, ce qui n'a rien d'assuré) d'avoir restauré son ordre et son autorité. Certes, c'est sur un cimetière, mais dans le « concert des nations » on ne devrait pas lui en tenir rigueur. En particulier, les dirigeants du monde occidental, eux non plus, ne comptent guère les ruines et les cadavres qu'ils laissent derrière eux.

Pierre LAFFITTE



L'OCCIDENT COMPLICE DE POUTINE ET DE SES EXACTIONS

Madeline Albright et Poutine, le 1^{er} février à Moscou. Apparemment ça baigne... dans le sang !

Le 6 février, le président russe par intérim, Poutine, annonçait à la télévision la chute de la capitale tchéchéne Grozny. Deux jours plus tôt, le ministre français des Affaires étrangères, Védrine, était arrivé à Moscou.

Les journaux français ont tous plus ou moins présenté cette visite officielle comme destinée à transmettre aux autorités russes les critiques européennes quant à leur politique en Tchétchénie. Mensonge ! Selon le communiqué officiel, le gouvernement français « déplore les conséquences (de cette guerre) sur les populations civiles » et réitère son appel à « une solution politique définissant un statut pour l'avenir de la Tchétchénie au sein de la Fédération de Russie ». Voilà pour les « critiques ». Pour le reste, selon Védrine, la France « n'a jamais contesté la souveraineté russe sur

la Tchétchénie ni son droit à lutter contre le terrorisme ». En clair, elle lui donne carte blanche. Védrine a même louangé son hôte, le qualifiant de « patriote qui a une grande idée de son pays ». Dans la foulée, il lui a transmis une lettre de Chirac l'invitant à Paris au printemps, après sa très probable élection au poste de président en titre de la Russie. Après bien d'autres, le bourreau de la Tchétchénie sera donc reçu avec tous les ors que la République française réserve à ses amis...

La même sinistre farce s'était déroulée, fin janvier, lors du séjour à Moscou de l'homologue américaine de Védrine, Madeleine Albright, affirmant que la poursuite de cette guerre risquait de mener à « l'isolement » international de la Russie. Ce à quoi Poutine répondit qu'il serait « prématuré » de parler

d'isolement... quand tous les dirigeants occidentaux, de Clinton à Jospin, font savoir qu'ils souhaitent « une Russie forte ».

Ces derniers ne font même pas semblant de croire aux « petites phrases » censées témoigner de leur indignation face au massacre de la population tchéchéne par l'armée russe. Certains font même si peu semblant qu'ils observent, telle la récente session du Conseil de l'Europe (qui regroupe une quarantaine d'Etats), le silence le plus total sur la question.

Sans doute à charge de revanche quand il prendra envie aux Etats occidentaux d'agir de même contre une nouvelle Serbie, ou à la France de « rétablir l'ordre » dans ses ex-colonies d'Afrique, et alors qu'Etats-Unis et Grande-Bretagne continuent de bombardier l'Irak... P.L.

Élection présidentielle russe

La prise de Grozny devrait permettre à Poutine de remporter l'élection présidentielle du 26 mars. Cela d'autant plus facilement que ses principaux rivaux déclarés (le maire de Moscou, Loujkov, et l'ex-Premier ministre Primakov) ont renoncé à lui disputer la place.

Face à Poutine, il ne reste guère en piste que Ziouganov, le chef du Parti Communiste de

LES CONCURRENTS (SE) DEFILENT

la Fédération de Russie. Mais il est, pour Poutine, plus un compare et un faire-valoir qu'un réel adversaire ou concurrent.

D'abord parce que, depuis le début de cette sale guerre, Ziouganov et son parti ne se sont en rien démarqués du Kremlin (tout comme l'immense majorité des partis et politiciens russes). Ensuite parce que le parti de Ziouganov apparaît comme étroitement associé au pouvoir, non seulement dans les régions (nombre

de dirigeants de ce parti sont gouverneurs de province), mais même au plus haut niveau. Ainsi, après les législatives de décembre remportées par Poutine, celui-ci a partagé avec le parti de Ziouganov les postes à la Chambre des députés, en en cédant même la présidence à un second de Ziouganov.

Bien sûr, une partie de la presse dite « démocrate » a fait des gorges chaudes sur Poutine « le rouge ». Certains ont avancé que, pour la campagne élec-

torale, cela pourrait le priver de la possibilité de crier au loup et de se poser en rempart contre le « retour des rouges », comme le fit Eltsine en 1996 ou son homologue ukrainien Koutchma en décembre dernier. Mais la plupart des journaux se sont bien gardés d'épiloguer sur ce sujet, tous se préparant à se prêter à cette comédie... avec le consentement de ses principaux acteurs, Poutine et Ziouganov.

P.L.